

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 148 (2014)

Artikel: Des céramiques aux hommes : étude céramique des premiers horizons fouillés sous la cathédrale Saint-Pierre de Genève (1er millénaire av. J.-C. - 40 apr. J.-C.)
Autor: Haldimann, Marc-André
Kapitel: 10: Horizon 3
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

10. Horizon 3

10.1. Les contextes de découverte (fig.10.1a)

Le mobilier de l'horizon 3 provient du comblement des 13 fosses (F1 – F13) découvertes dans tous les secteurs, de l'incendie du bâtiment B1 (Taconnerie) et du remblai scellant les fosses ainsi que les sols de gravier clôturant l'horizon 2 (voir *supra*, chap. 9.1).

Sous la rue du Cloître, le comblement du four F1 (SG 23, c. 21) est particulièrement riche (C.80.16, -21, -24, -29, -63, 63A – D). Du mobilier provient aussi du remblai scellant les structures.

La cour Nord livre des quantités importantes de céramiques issues de remblais par endroits riches en bois calciné (SG 108, c. 13bis, c. 15 : fig. 16.2.2). De faibles quantités de céramique proviennent également d'un « groupe de fosses » (F2, C.97.122) et d'une seconde fosse (F3, C.01.28 – 29).

Une série complexe de structures sont documentées sous la nef : un bâti (B4 ; SG 61, c. 40 : fig. 16.2.4, C.85.18) est ménagé au voisinage de trois fosses (F4 : C.85.17. F5 : C.00.21. F6 :

C.00.20), mises au jour à proximité du tertre de l'horizon 1 et de l'inhumation F7 (C.00.34); elles sont documentées en plan (B4/VIII). Plus en amont, une fosse au comblement riche en bois calciné apparaît dans la stratigraphie (SG 65, c. 30 ; fig. 16.2.5). Enfin, un remblai observé au pied du tertre (SG 17, c. 2 : fig. 16.2.3) livre une collection importante de tessons.

Le plan de trois bâtiments est documenté sous la Taconnerie (B1 – 3); l'édifice B1 est observé en stratigraphie (SG 44, c. 127 : fig. 16.2.6. SG 53, c. 18 : fig. 16.2.7); cas exceptionnel pour la Suisse, son incendie a fossilisé huit récipients découverts écrasés *in situ* ainsi que les fragments épars d'autres vases (C.82.182 ; C.83.15, -62, -65 – 69). Les quatre fosses observées dans et au voisinage du bâtiment B1 (F8 : C.83.57. F9 : C.83.59, F10 : C.83.98. F11. C.83.108) ainsi qu'un groupe de structures (fosses et trous de poteaux : C.83.79, -82) ne fournissent que peu de céramique.

Le parvis compte deux fosses comblées avec un matériel conséquent (F12 : C.83.233 ; F13 : C.88.40). Elles sont scellées par un remblai épais de 0,3 m (SG 42b, c. 10a : fig. 16.2.8) qui livre une très forte quantité de céramique.

Les 64 complexes assurés proviennent des secteurs suivants :

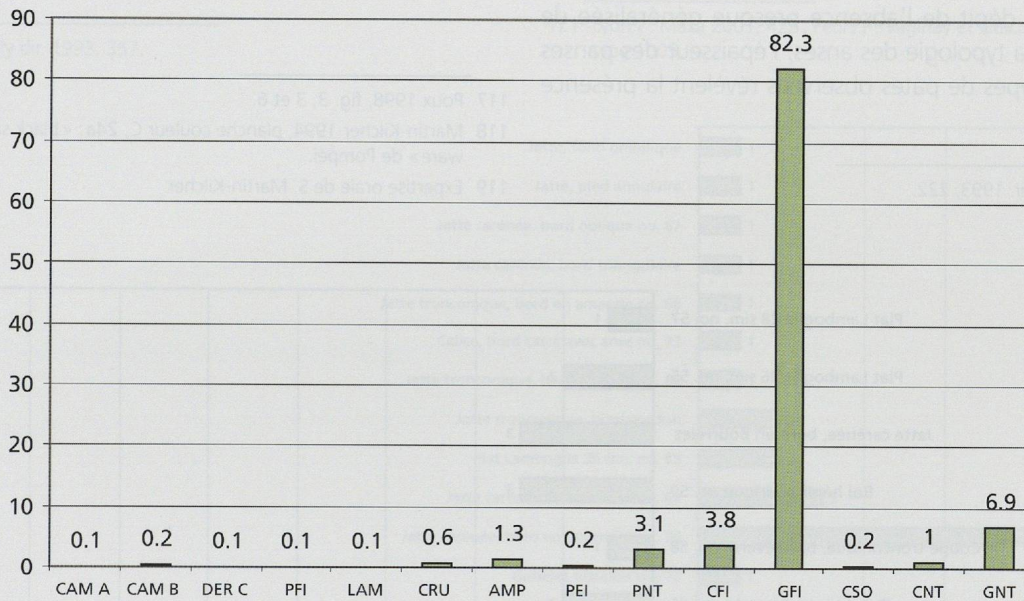
Rue du Cloître :	C.80.16, -21, -24, -29, -63, -63A-D, -74; C.81.68	(1690 N, 356 NMI)
cour Nord :	C.97.62-63, -65, -67, -76, -77, -78, -88-89, -106, -122; C.98.33; C.01.28-29	(1489 N, 150 NMI)
Nef :	C.85.17-18; C.00.15-16, -18, -20-21, -23, -34	(1636 N, 185 NMI)
Taconnerie :	C.82.182; C.83.15, -57, -59, -62, -65-69, -79, -82, -98, -108	(818 N, 54 NMI)
Parvis :	C.83.223-224, -233, -237, -262. C.84.85-86, -114, -125, -131, -143. C.88.24, -40	(3345 N, 495 NMI)

Horizon	SG	Couche	Description	Interprétation	Scelle	Scellé	Perce	Percé	Complexes
3	17	c. 2	Terre brune graveleuse, débris divers	Remblai fosses, TP, et remblai	c.1, c.1a	c.3			00.15; 00.16; 00.18; 00.23
3	23	21	Fosse F 2, LTF, remplie de terre noire et de tessons	Fosse F1		c. 19-20	c. 22		80.15, 80.16, 80.21, 80.24, 80.29
3	42b	11E	Terre rouge graveleuse	Remplissage fosse F1		c. 11c	c. 12		83.233
3	42b	11D	Poche de terre graveleuse très claire, traces de brûlé	Remplissage fosse F1					83.233
3	42b	11C	Terre brun foncé graveleuse, petits cailloux, traces de brûlé	Remplissage fosse F1	c. 11E	c. 11b			83.233
3	42b	11B	Terre brun foncé graveleuse	Remplissage fosse F1	c. 11C	c. 10a, 11a			83.233
3	42b	11A	Terre brun clair graveleuse	Remplissage fosse F1	c. 11B	c. 10a			83.233
3	42b	10a	Terre brun foncé graveleuse, traces de brûlé. Alternance de couches de terre et de gravier, surfaces de terre battue, sol d'occupation	Occupation - remblai	c. 11A-B	c. 10b			83.223-224, 83.237, 83.262, 84.125, 84.131
3	44	127	Sol terre rubéfiée rouge, charbons, tessons Tène	Occupation contemporaine du bâtiment B3.	c. 85	c. 120			
3	44	126	Gravier et terre brune	Remblai		c. 125			82.112 (inutilisable)
3	44	125	Couche noirâtre et gravier	Occupation B3	c. 124	c. 126			
3	44	124	Fine couche rouge	Occupation B3	c. 123	c. 125			
3	44	123	Couche noirâtre et gravier	Occupation B3	c. 122	c. 124			
3	44	122	Fine couche rouge, idem c. 127?	Occupation B3	c. 120	c. 123			
3	48	18	Terre noire, ossements d'animaux, céramique. Surface graveleuse vaguement organisée	Occupation, niveau de marche	c. 19	c. 17			84.86, 84.114
3	48	17	Terre fortement graveleuse, céramique, ossements d'animaux	Remblai - niveau de marche	c. 18-19	c. 15-16			84.114
3	48	15	Terre rouge très marquée	Lentilles	c. 17	c. 16			
3	48	16	Terre brune, surface de terre battue et graviers organisés	Remblai, niveau de marche	c. 15, 17, 19	c. 12-14			84.85
3	48	14	Terre brune graveleuse, céramique, ossements d'animaux	Remblai, niveau de marche	c. 16	c. 12			
3	53	18	Sol de terre argileuse rouge battue très bien marquée, nombreuses traces d'incendie	Destruction bâtiment B1	c. 19	c. 17			82.182; 83.39 perdu; 83.62; 83.65 - 69

Horizon	SG	Couche	Description	Interprétation	Scelle	Scellé	Perce	Percé	Complexes
3	61	c. 40	Terre brune fine, compacte, os, tessons, petits fragments de tuiles, cailloux, une monnaie (n°. 385 : date 100 - 50 av. J.-C. : type Orgétorix)	Remblai, comble des TP vers le nord	fosses	c. 38	c. 41, fosses		85.18
3	61	c. 39	Fosse, à quelques cm en retrait de la strati.	Fosse F4					85.17
3	65	c. 31	Terre brun orange, légèrement caillouteuse, petits fragments de charbons de bois	Remblai, niveau de marche	c.32	c. 29		c. 30	
3	65	c. 30	Terre grise très fine, charbons de bois, beaucoup de faune, cailloux, quelques petits fragments d'argile	Fosse	c.31	c. 29	c. 31		
3	108	c. 15	Terre humifère, bois carbonisé, pas de strates lisibles en coupe, organisée et orientée en plan	Remblai, avec cheminement	c. 13bis, c. 14	c. 16			97.63 ; 97.67 ; 97.76 - 78
3	108	c. 13bis	Alternance de couches de terre graveleuses, sablonneuses, battues	Charges de voirie	c. 15	c. 14			97.62 ; 97.65

Ci-dessus et page précédente : Fig. 10.1 : Tableau des couches, horizon 3.

10.2. La céramique



H3	CAM A	CAM B	DER C	PFI	LAM	CRU	AMP	PEI	PNT	CFI	GFI	CSO	CNT	GNT	Total
N	1	6	1	2	1	43	124	2	333	514	6837	4	169	942	8979
NMI	1	3	1	1	1	8	16	2	38	47	1020	2	12	86	1238
%	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.6	1.3	0.2	3.1	3.8	82.3	0.2	1	6.9	100

Fig. 10.2. Catégories, horizon 3.

L'abondance de la céramique recueillie est remarquable : les 64 complexes mis au jour ont livré 8979 tessons appartenant à 1238 vases au moins.

10.2.1. La céramique d'importation

Un fragment indéterminable d'un grand plat de céramique campanienne A provient des remblais sous le parvis. Les six tessons de céramique campanienne B recueillis sous la nef (fosse F4) sont plus explicites : une coupe Lamboglia 1 n° 49, complète aux deux tiers, est accompagnée par des fragments de deux plats Lamboglia 5/7. Un unique tesson d'un plat en Dérivée de campanienne C du type Lamboglia 7 n° 50, vient compléter ce modeste corpus. Le service à boisson est peu représenté : un gobelet en parois fines à bord concave du type Marabini IV ou Mayet II (n° 51), d'origine italique, est accompagné par au moins huit cruches dont la morphologie demeure inconnue ; leurs pâtes calcaires attestent de leur origine provençale (n° 52)¹¹⁶. La collection de vaisselle fine d'importation comprend enfin un fragment de lampe à pâte claire dont le couvercle moulé porte un décor rayonnant (n° 53).

En dépit de l'absence presque généralisée de bords, la typologie des anses, l'épaisseur des panses et les types de pâtes observées révèlent la présence

d'au moins 16 amphores vinaires. Le seul bord recueilli dans les remblais de la cour Nord est du type Dressel 1B précoce à bandeau replié¹¹⁷ (n° 54). Sa pâte couleur brique à dégraissant volcanique rend compte d'une provenance étrusque ; elle est analogue au groupe 24a identifié à Augst¹¹⁸. Cinq autres récipients aux pâtes comportant de nombreuses inclusions volcaniques proviennent assurément de Campanie et sont peut-être du même type. La détermination des 11 exemplaires restants est délicate : deux conteurs, matérialisés par deux fragments de panses, pourraient, d'après l'aspect de leurs pâtes, provenir de Rhodes¹¹⁹ alors qu'un troisième, documenté par un autre tesson de panse, provient assurément d'Istrie (type Lamboglia 2). Les autres fragments de panses évoquent de par leurs pâtes et leur épaisseur caractéristique le type italique Dressel 1.

10.2.2. La céramique régionale

Deux fonds de plats à engobe interne rouge pompéien (PEI) ont été identifiés, l'un d'eux étant retailé en opercule. Ils attestent de l'arrivée à Genève d'une nouvelle classe de vaisselle à cuire, les *patinae* ou plats à cuire, apparus au second siècle avant notre ère en Campanie

116 Py dir. 1993, 222.

117 Poux 1998, fig. 3, 3 et 6.

118 Martin-Kilcher 1994, planche couleur C, 24a : « black sand ware » de Pompéi.

119 Expertise orale de S. Martin-Kilcher.

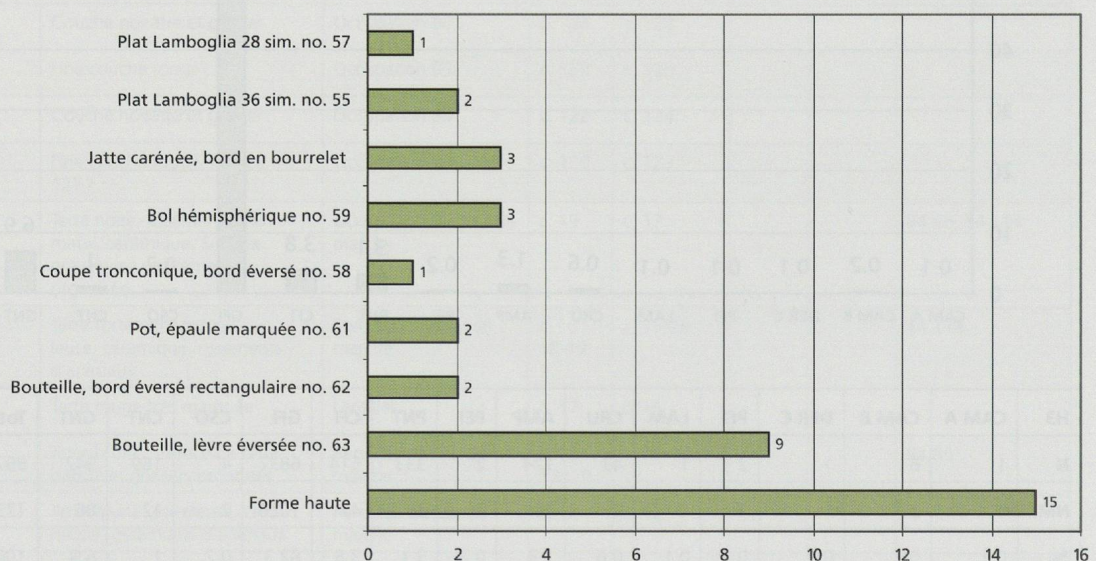


Fig. 10.3. NMI de la céramique peinte (PNT).

sur la base de modèles grecs; ces formes sont observées sporadiquement dès la fin du III^e siècle av. J.-C. dans la région de Marseille, mais ne sont diffusées en nombre que dans le courant du I^{er} siècle av. J.-C.¹²⁰

Peu nombreuse (333 N, 38 NMI), la céramique peinte offre une palette formelle proportionnellement étendue. Deux plats à marli reproduisent la forme de campanienne Lamboglia 36 (n^{os} 55 – 56); le troisième, à bord éversé (n^o 57), imite la forme Lamboglia 28. La coupe tronconique au bord légèrement éversé (n^o 58), également observée à Yverdon VD et à Feurs F, découle du *kylix* de campanienne C Lamboglia 2 (voir catalogue); la présence d'un engobe interne résineux rend plausible son emploi pour le service du vin.

Issus d'un répertoire indigène, les trois bols ovoïdes à bord en bourrelet éversé (n^o 59), documentés à Feurs F, Bibracte F et Yverdon VD, préfigurent le bol de type Roanne F qui deviendra une constante du vaisselier genevois dès le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. (voir *infra*, chap. 11.4). Les deux pots à épaule marquée n^{os} 60 – 61 ne surprennent guère: leur présence à Genève était déjà attestée dans l'horizon I du port celtique (voir catalogue). Le graffito «(...)OVIA» lisible sur le vase n^o 61 rend compte de l'utilisation du latin comme langue écrite.

Enfin, si les bouteilles à col arrondi et lèvre éversée rectangulaire (n^o 62) sont rares, leurs contreparties à lèvre arrondie éversée (n^o 63) comptent neuf exemplaires. Peu de décors ont été identifiés; tous les motifs reconnus sont de nature géométrique et sont tracés au sépia sur des fonds blancs (n^{os} 59, 63 – 64).

La collection de céramique à pâte claire fine est importante: les 514 fragments mis au jour appartiennent à 47 vases NMI. Au contraire de la céramique peinte, largement dominée par les formes hautes, on observe une quasi parité entre ces dernières (22 NMI) et les formes basses (25 NMI). Les jattes carénées sont particulièrement nombreuses: huit exemplaires à bord en bourrelet (n^{os} 70 – 71), trois à bord éversé (n^o 69) et un unique exemplaire à bord triangulaire (non illustré). Deux plats reproduisent la forme de campanienne Lamboglia 36 (n^o 65), la jatte à bord vertical n^o 67 décollant, quant à elle, du type de campanienne A Lamboglia 42B (voir catalogue). Le calice n^o 73 est peu courant; seuls les sites de Feurs F et de Lyon F ont livré des formes analogues¹²¹. Le fragment de panse n^o 72 apporte un éclairage peu courant sur les relations entre

120 Py dir. 1993, 357.

121 Lyon F: Maza 2001, 422; Feurs F: Vaginay et Guichard 1988, type 1005.

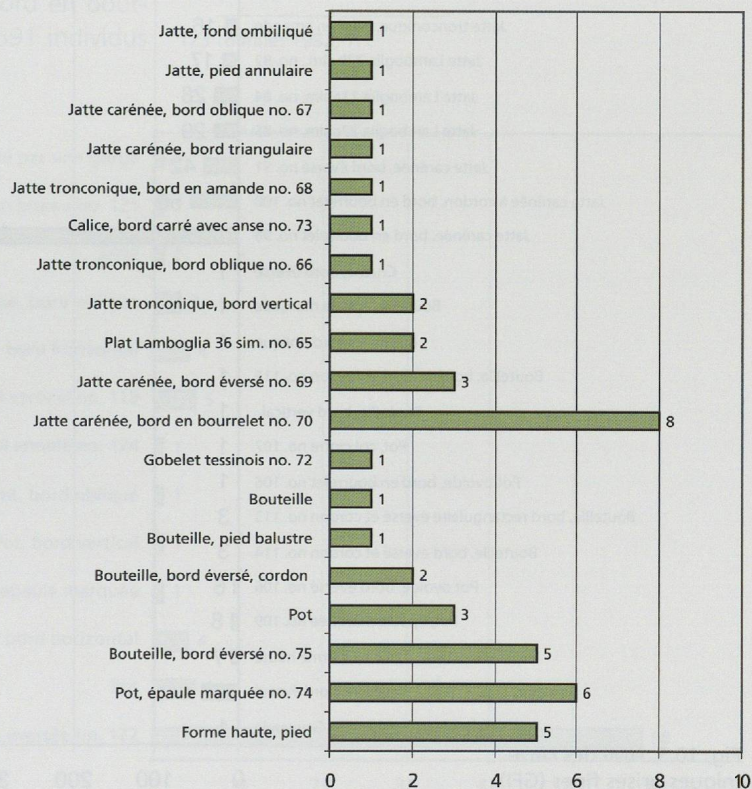


Fig. 10.4. NMI des céramiques claires fines (CFI).

Genève et le massif alpin: il s'agit d'un gobelet tessinois, attesté en Valais et largement diffusé au Tessin¹²².

122 Pour le Valais: communication de Ph. Curdy fondée sur le mobilier de Gamsen Waldmatte VS. Pour le Tessin, Stöckli 1975, p. 42 – 45, Abb. 45.

Les formes hautes sont identiques au répertoire de la céramique peinte; on remarquera une fréquence légèrement supérieure de pots à épaule marquée (six exemplaires, n° 74) en regard des bouteilles à col cintré et lèvres éversées arrondies (cinq exemplaires, n° 75).

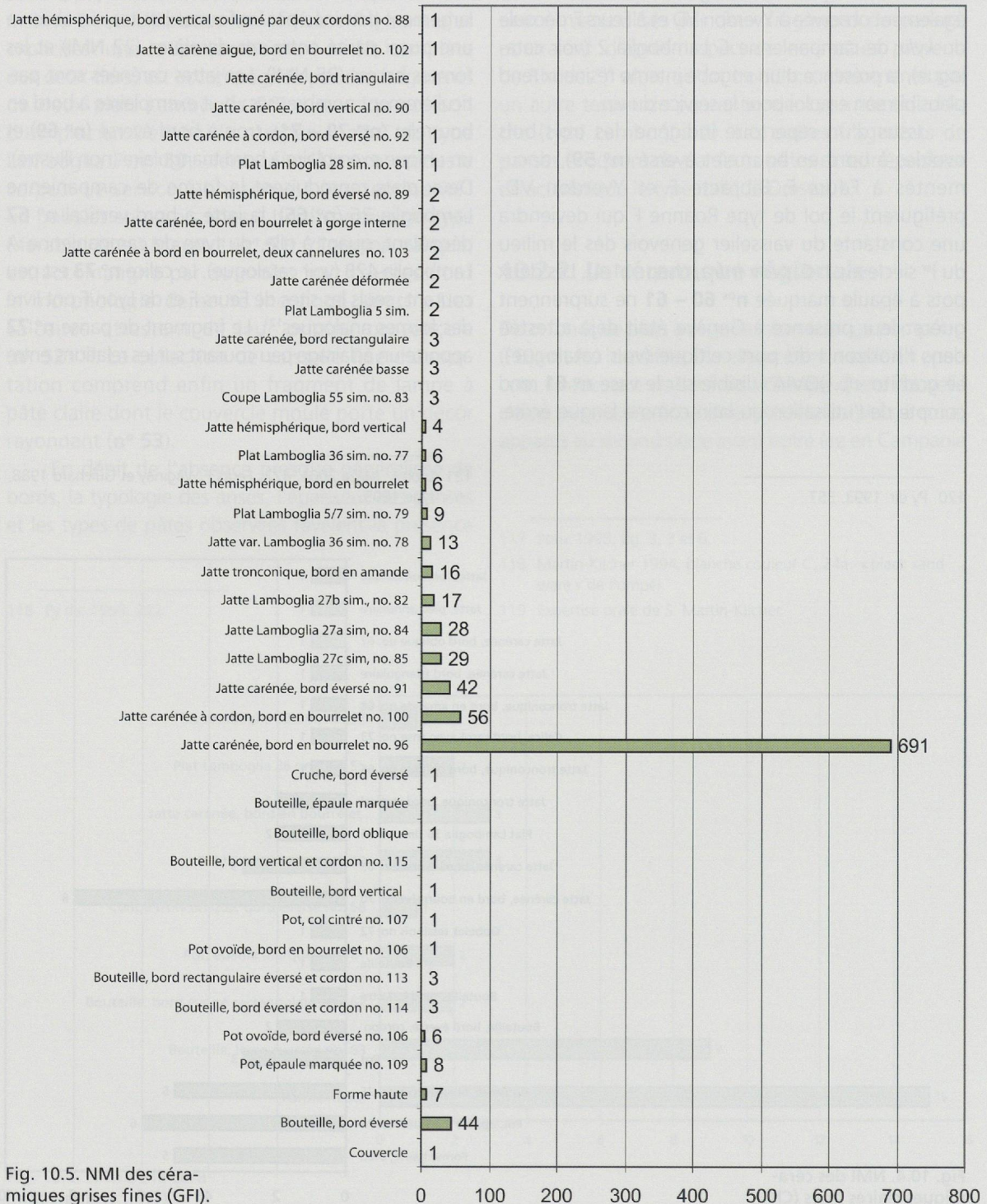


Fig. 10.5. NMI des céramiques grises fines (GFI).

Comme pour l'horizon précédent, la majorité des récipients identifiés sont en céramique grise fine (GFI, fig. 10.5); cette catégorie comprend 6837 tessons provenant de 1020 vases NMI, soit le 82,3% du mobilier mis au jour.

La diversité des formes ouvertes reproduisant la vaisselle d'importation est en nette augmentation. Aux côtés des six plats à marli découlant de la forme Lamboglia 36 (n° 77), on observe l'apparition de trois imitations du type Lamboglia 55 (n° 83), accompagnées par 9 plats dérivant de la forme Lamboglia 5/7 (n°s 79 – 80), 17 jattes reproduisant la forme Lamboglia 27b (n° 82) et 57 jattes des type Lamboglia 27a et 27c (n°s 84 – 85). Ce vaisselier reproduisant la vaisselle fine méditerranéenne, qui comporte au total 93 récipients, est complété par une jatte carénée à bord vertical (n° 90), inspirée du *kylix* Lamboglia 42B. On signalera encore, dans ce cadre, des patères à marli oblique épaissi proches du répertoire méditerranéen (n° 78).

D'inspiration indigène, les jattes hémisphériques (n° 89), bien attestées à Yverdon VD, à Bâle-Gasfabrik, à Bibracte F et à Feurs F, demeurent rares: seuls 13 exemplaires ont été dénombrés.

Les jattes carénées connaissent en revanche un engouement phénoménal; toutes variantes confondues, cette forme est déclinée par 804 récipients, soit le 78,8% des individus de cette catégorie et le 64,9% de la totalité des récipients de l'horizon 3. La jatte carénée à bord en bourrelet est de loin la plus prisée avec 691 individus

(n°s 94 – 99); les jattes à panse ornée d'un cordon simple (n°s 100 – 104), très rarement fendu par une cannelure (n° 105), ne regroupent que 56 vases, issus en majorité du comblement du four de potier (fosse F1). Les individus à bord éversé comportent 42 exemplaires (n° 91); deux exemplaires sont ornés d'un cordon (n° 92). Bien qu'omniprésente sur les sites laténiens de Gaule, la jatte carénée connaît un grand nombre de déclinaisons régionales. Le mobilier genevois ne fait pas exception; produites à Genève – entre autres dans le four mis au jour en 1980 à la rue du Cloître¹²³ – les jattes découvertes à la cathédrale ont un profil spécifique caractérisé par un bord en bourrelet qui ne se rencontre guère hors de la cité. Seuls de rares parallèles à Yverdon VD, à Saint-Triphon, Le Lessus VD, à Massongex VS et à Larina F, peuvent rendre compte d'échanges limités (voir catalogue).

Avec 78 individus, les formes hautes demeurent marginales au sein de l'éventail typologique. Le type le plus courant est la bouteille à bord éversé, représentée par 44 exemplaires (n° 112). Les variantes à col orné d'un cordon, à bord éversé rectangulaire (3 NMI, n° 113), éversé arrondi (6 NMI, n° 114) ou vertical (1 NMI, n° 115) demeurent marginales. Les pots ovoïdes à bord éversé (6 NMI, n° 106) sont de règle; une touche de fantaisie est apportée par le seul pot à

123 Bonnet 1982, 7.

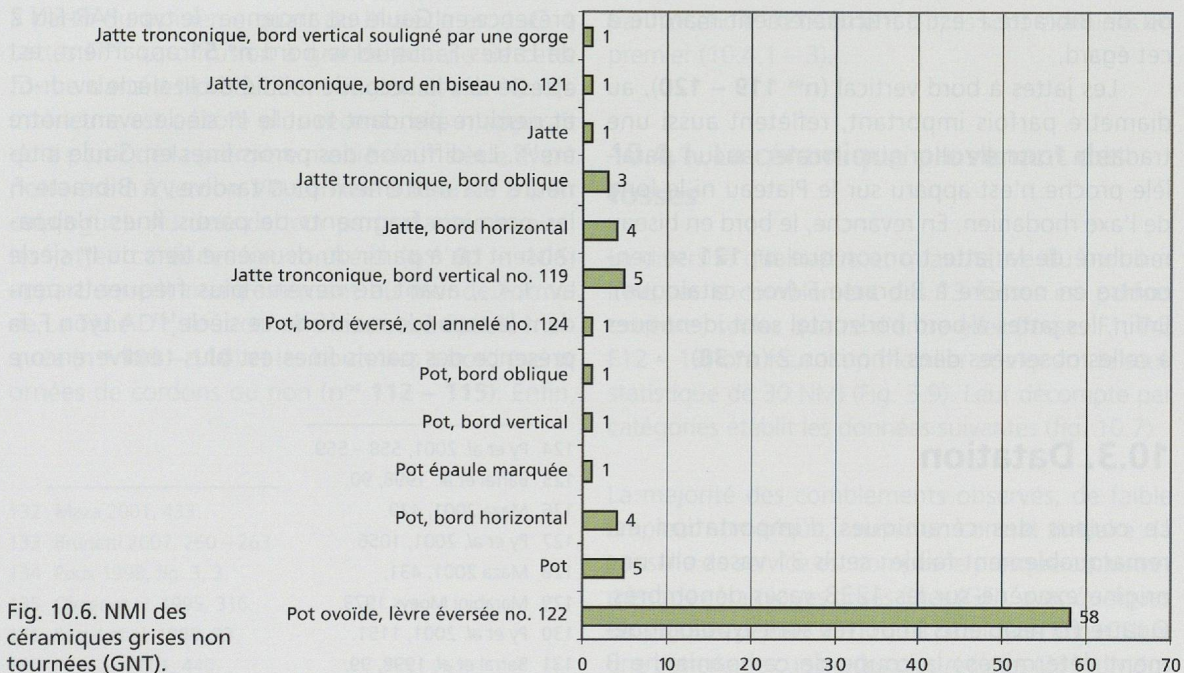


Fig. 10.6. NMI des céramiques grises non tournées (GNT).

col cintré (n° 107) et les neuf pots et bouteilles à épaule marquée (nos 108 – 110). Un couvercle clôt l'inventaire de cette catégorie (n° 116).

Les céramiques claires non tournées (CNT) sont peu nombreuses. La palette formelle des 12 individus reconnus est en conséquence des plus restreintes : l'unique jatte à bord oblique orné d'un décor digité (n° 117) côtoie six pots à bord éversé (n° 118). Trois autres pots et un *dolium* demeurent typologiquement indéterminables.

Avec 86 récipients inventoriés, les céramiques grises non tournées (GNT, fig. 10.6) forment l'ossature de la batterie de cuisine. La majorité des formes sont hautes (71 NMI), les 58 pots à bords éversés plus ou moins incurvés (nos 122 – 126) étant les plus fréquents. Les décors peignés, en général verticaux et parfois légèrement en oblique, sont courants (nos 122 – 123). Le pot ovoïde (n° 125) est un *unicum* ; son bord repris au tour lent domine une panse striée horizontalement au peigne, préfigurant la mode décorative qui s'imposera progressivement dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. La morphologie originale du pot à col annelé n° 124 est également unique au sein de cet horizon. A l'instar des jattes carénées pour la vaisselle de service, la forme ovoïde des pots est une des constantes du vaisselier culinaire en Gaule. Les exemplaires identifiés à Saint-Pierre sont caractérisés par un bord éversé arrondi simple, repris au tour lent, qui ne se rencontre guère en dehors du Bassin genevois ; le contraste avec les sites d'Yverdon VD, de Feurs F ou de Bibracte F est particulièrement marqué à cet égard.

Les jattes à bord vertical (nos 119 – 120), au diamètre parfois important, reflètent aussi une tradition formelle d'origine locale ; aucun parallèle proche n'est apparu sur le Plateau ni le long de l'axe rhodanien. En revanche, le bord en biseau mouluré de la jatte tronconique n° 121 se rencontre en nombre à Bibracte F (voir catalogue). Enfin, les jattes à bord horizontal sont identiques à celles observées dans l'horizon 2 (n° 38).

10.3. Datation

Le *corpus* des céramiques d'importation est remarquablement faible : seuls 31 vases ont une origine exogène sur les 1238 vases dénombrés. Quatre (!) récipients importés sont typologiquement déterminés : la coupe de campanienne B

Lamboglia 1 n° 49, le plat de Dérivée de campanienne C Lamboglia 7 n° 50, le gobelet en parois fines à bord concave n° 51 et l'amphore Dressel 1B n° 54.

Les études récentes portant sur la céramique campanienne B révèlent des variations chronologiques importantes pour la diffusion des mêmes formes. Ainsi la coupe Lamboglia 1 n° 49, issue de la fosse F 4, est documentée en nombre dès 150 av. J.-C. à Lattes F ; sa fréquence, élevée entre 150 et 100 av. J.-C., diminue ensuite de manière constante jusque dans la seconde moitié du I^{er} siècle¹²⁴. A Bibracte F, cette forme apparaît aussi de manière précoce : elle est observée dès le dernier tiers du II^e siècle av. J.-C.¹²⁵. Sa présence dans la région lyonnaise semble plus tardive : les coupes Lamboglia 1 sont inconnues antérieurement à 100 av. J.-C., mais apparaissent en nombre dans le contexte de Saint-Vincent, daté par G. Maza entre 100 et 40 av. J.-C.¹²⁶.

Les constats sont plus homogènes pour les Dérivées de campanienne C : le plat Lamboglia 7 n° 50 mis au jour dans les remblais de la cour Nord, est un marqueur tardif à Lattes F comme à Lyon F. Sur le premier site, cette forme, documentée sporadiquement depuis 100 av. J.-C., ne devient fréquente qu'à partir du milieu du I^{er} siècle av. J.-C. seulement¹²⁷ ; à Lyon F, ce type de plat apparaît de concert avec la coupe Lamboglia 1 entre 100 et 40 av. J.-C.¹²⁸.

Le gobelet à parois fines et bord concave dérive de la forme Marabini IV (Mayet II), observée depuis le milieu du II^e siècle av. J.-C. à Cosa I²⁹. Sa présence en Gaule est ancienne : le type PAR-FIN 2 de Lattes F, auquel le bord n° 51 appartient, est attesté dès la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C. et perdure pendant tout le I^{er} siècle avant notre ère¹³⁰. La diffusion des parois fines en Gaule intérieure est nettement plus tardive ; à Bibracte F, les premiers fragments de parois fines n'apparaissent qu'à partir du deuxième tiers du I^{er} siècle av. J.-C., avant de devenir plus fréquents pendant la seconde moitié de ce siècle¹³¹. A Lyon F, la présence des parois fines est plus tardive encore

124 Py et al. 2001, 558 – 559.

125 Barral et al. 1998, 90.

126 Maza 2001, 429.

127 Py et al. 2001, 1056.

128 Maza 2001, 431.

129 Marabini Moevs 1973.

130 Py et al. 2001, 1151.

131 Barral et al. 1998, 99.

puisque les quatre premiers exemplaires ne sont signalés qu'à partir de 60 à 40 av. J.-C.¹³². A Yverdon VD enfin, les premières parois fines sont signalées dans l'horizon E1, daté entre le deuxième quart et le milieu du I^{er} siècle av. J.-C.¹³³

L'unique bord d'amphore découvert (**n° 54**), appartient au type Dressel 1B à bandeau précoce. Son apparition est assurément ancienne : selon la synthèse récente de M. Poux, la morphologie de l'exemplaire genevois est déjà observée *ante* 133 av. J.-C. à Numance¹³⁴. Plus proche de Genève, son profil spécifique est attesté à Bibracte F dans un dépotoir d'amphores initialement daté par F. Olmer entre 100 et 80 av. J.-C.¹³⁵ Une date plus ancienne est maintenant assurée pour ce dépôt issu d'un contexte mis en place à l'extrême fin du II^e siècle av. J.-C.¹³⁶. Enfin, le site Bâle-Gasfabrik offre aussi un profil identique entre 130 et 90 av. J.-C. (voir catalogue).

Les autres céramiques d'importations, tel le plat de campanienne A, les deux plats de campanienne B, les huit cruches et les deux plats à engobe interne, documentés par des fragments de fonds ou de panses, n'apportent aucune précision chronologique complémentaire.

La typologie des céramiques régionales dérivant des modèles méditerranéens s'insère dans un cadre chronologique similaire : les jattes Lamboglia 27a, 27b, 27c, 28, 36 et 55 *sim.*, ainsi que la jatte carénée Lamboglia 42 *sim.* s'inspirent de formes produites entre le milieu du III^e et le début du I^{er} siècle av. J.-C. Les 11 plats Lamboglia 5/7 *sim.* découlent d'un prototype documenté seulement à partir du troisième quart du II^e siècle av. J.-C. à Lattes F¹³⁷. La diffusion à grande échelle de cette forme dans les productions régionales en Gaule intérieure est encore plus récente : elle n'apparaît qu'à partir de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère à Yverdon VD comme à Roanne F (voir catalogue). Au delà de leur particularités locales, les jattes carénées rencontrées (**n°s 91 – 105**) appartiennent manifestement au monde formel de La Tène D1, tout comme les pots à épaule marquée (**n°s 109 – 110**) et les bouteilles à bord éversé ornées de cordons ou non (**n°s 112 – 115**). Enfin,

la batterie de vaisselle culinaire s'inscrit également sans ambages au sein du même arc temporel.

Ce bilan chronologique esquisse un *terminus post quem* de 130/120 av. J.-C. pour la constitution progressive du vaisselier. La durée d'utilisation des structures mises au jour est certainement longue : les plats Lamboglia 5/7 *sim.* issus de la fosse F1, et la coupe Lamboglia 1 mise au jour dans la fosse F4 témoignent de comblements qui ne sauraient être antérieurs à 100 av. J.-C. L'incendie partiel puis le remblaiement du site livrent des marqueurs analogues ; le plat de DER-C Lamboglia 7 (**n° 51**) et les plats Lamboglia 5/7 *sim.* en céramique grise fine sont des constantes des vaisseliers rhodanien et du Massif central de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. L'absence significative de marqueurs postérieurs aux années 80 à 70 av. J.-C., tels les amphores à saumure ibériques, les plats à engobe interne, les cruches à bord en bandeau et les pots à col cintré peints, situe le processus de clôture de cet horizon dans le second quart du I^{er} siècle av. J.-C. Nous proposons en conséquence de situer l'horizon 3 entre 120 et 70 av. J.-C.

10.4. Les contextes clos

Le mobilier de l'horizon 3 provient de l'occupation et de l'abandon des structures attribuées à la première occupation générale du site. Chaque contexte est particulier : les 13 fosses identifiées sont autant de contextes clos, de même que le mobilier détruit par l'incendie du bâtiment B1 ; ils sont examinés en premier (10.4.1 – 3).

10.4.1. La céramique provenant des fosses

La diversité qualitative et quantitative du mobilier livré par le comblement des 13 fosses est parfois extrême ; seules quatre d'entre elles (fosses F1, F4, F12 – 13) ont fourni un mobilier atteignant le seuil statistique de 30 NMI (Fig. 3.9). Leur décompte par catégories établit les données suivantes (fig. 10.7).

La majorité des comblements observés, de faible ampleur numérique, fournit un constat similaire : la vaisselle de service est composée presque exclusivement de céramiques grises fines (GFI), avec quelques céramiques peintes (PNT) ou à pâte claire fine (CFI) et une batterie de cuisine des plus réduites (23 individus

132 Maza 2001, 433.

133 Brunetti 2007, 260 – 263.

134 Poux 1998, fig. 3, 3.

135 Olmer *et al.* 1995, 316.

136 Barral *et al.* 1998, 93.

137 Py *et al.* 2001, 440.

Fosse	Cloître		Cour N		Nef				Taconnerie					Parvis				
	F1		F2	F3	F4		F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11	F12		F13		
	%	NMI	NMI	NMI	%	NMI	NMI	NMI	NMI	NMI	NMI	NMI	NMI	%	NMI	%	NMI	
CAM B					6.5	3												
AMP			1	1	8.7	4	1											
LAM																3.3	1	
PNT			1	1	6.5	3			1	1			1	1	1	1	3.3	1
CRU			1		2.2	1								1	1			
CFI	0.3	1	1	1	2.2	1								2	2	10	3	
CSO					2.2	1												
CNT					2.2	1								2	2			
GNT	2	7	4	1	19.5	9		1						1	1	3.3	1	
GFI	97.7	342	10	9	50	23	3	6	1	4	3		4	93	94	80	24	
Total	100	350	18	13	100	46	4	7	2	5	3	0	5	100	101	100	30	

Fig. 10.7. Catégories par fosse, horizon 3. En vert, les fosses présentées en détail.

sur 675 NMI) dominée par la céramique grise non tournée (GNT, 20 récipients). Nous avons opté pour une présentation plus détaillée de trois fosses qui attirent l'attention par leur comblement contrasté :

- le comblement du four et de son alandier à la rue du Cloître (fosse F1)
- le comblement de la fosse F12 (parvis).
- le mobilier de la fosse F4, dégagée sous la nef, en bordure du tertre de l'horizon 1.

10.4.1.1. La fosse F1 (fig.10.8 – 9; annexe 18.2.7)

Le remblai scellant le four et son alandier, dégagés en 1980 à la rue du Cloître, livre une abondante céramique presque exclusivement composée de céramique grise fine (GFI, 342 NMI sur 350 individus). Sur ce total, 315 récipients sont des jattes carénées la majorité à profil simple et bord en bourrelets (264 NMI, n^{os} 92, 98 – 99), 54 autres étant ornés de cordons ou de cannelures complété par des motifs ondés polis (n^{os} 101 – 104). Les formes hautes sont rares : seuls 14 bouteilles (n^o 112) et pots (n^o 107) ont été dénombrés, soit le 4% des vases décomptés.

Le taux très élevé de jattes carénées, la standardisation de leurs formes et la rareté d'autres types de récipients posent la question d'un vaisselier produit sur place. Etayée par le four remblayé et la mise au jour de deux jattes surcuites, l'hypothèse d'un atelier de potier a été évoquée dès la

découverte¹³⁸. Sans la remettre en cause, force est de constater qu'à l'exception des deux ratés de cuisson évoqués, tous les autres récipients sont d'une excellente facture et comportent souvent des décors polis ou ondés. Ils ont manifestement été cassés seulement après leur finition. Hormis l'exception notable de la jatte carénée illustrée en haut à gauche de la fig. 10.8, l'absence géné-

138 Bonnet 1982, 7.

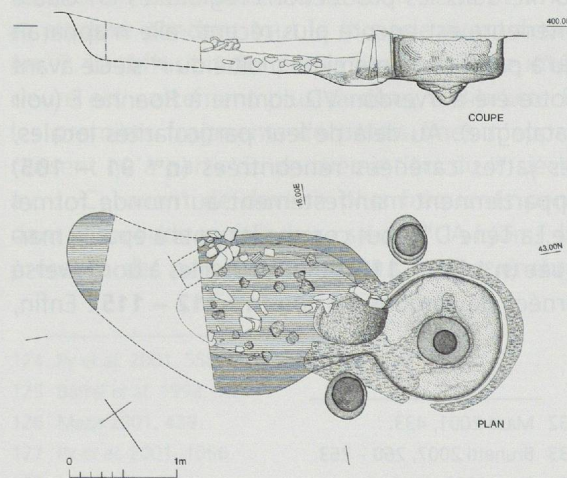


Fig. 10.8a. Fosse F1.

ralisée de collages témoigne de leur bris dans un autre endroit avant leur transport avec le matériau qui comble le four.

L'absence de toute céramique importée reporte le fardeau de la datation sur la seule céramique

régionale. La quantité importante de jattes carénées ornées de cordons (15,4% du mobilier), observées en nombre à la superficie du paléosol (horizon 2, voir *supra* chap. 9.2.2), laisse supposer une chronologie haute. La découverte conjointe



Fig. 10.8. Un échantillonnage du comblement de la fosse F1 (C.80.24). On remarque les multiples déclinaisons de jattes carénées; aucun des tessons n'est déformé à la cuisson. Autre point à relever: la rareté des collages, excepté

la jatte carénée en haut à gauche, la seule aussi à avoir subi l'action du feu. Photo Bettina Jacot-Descombes, Musée d'art et d'histoire.

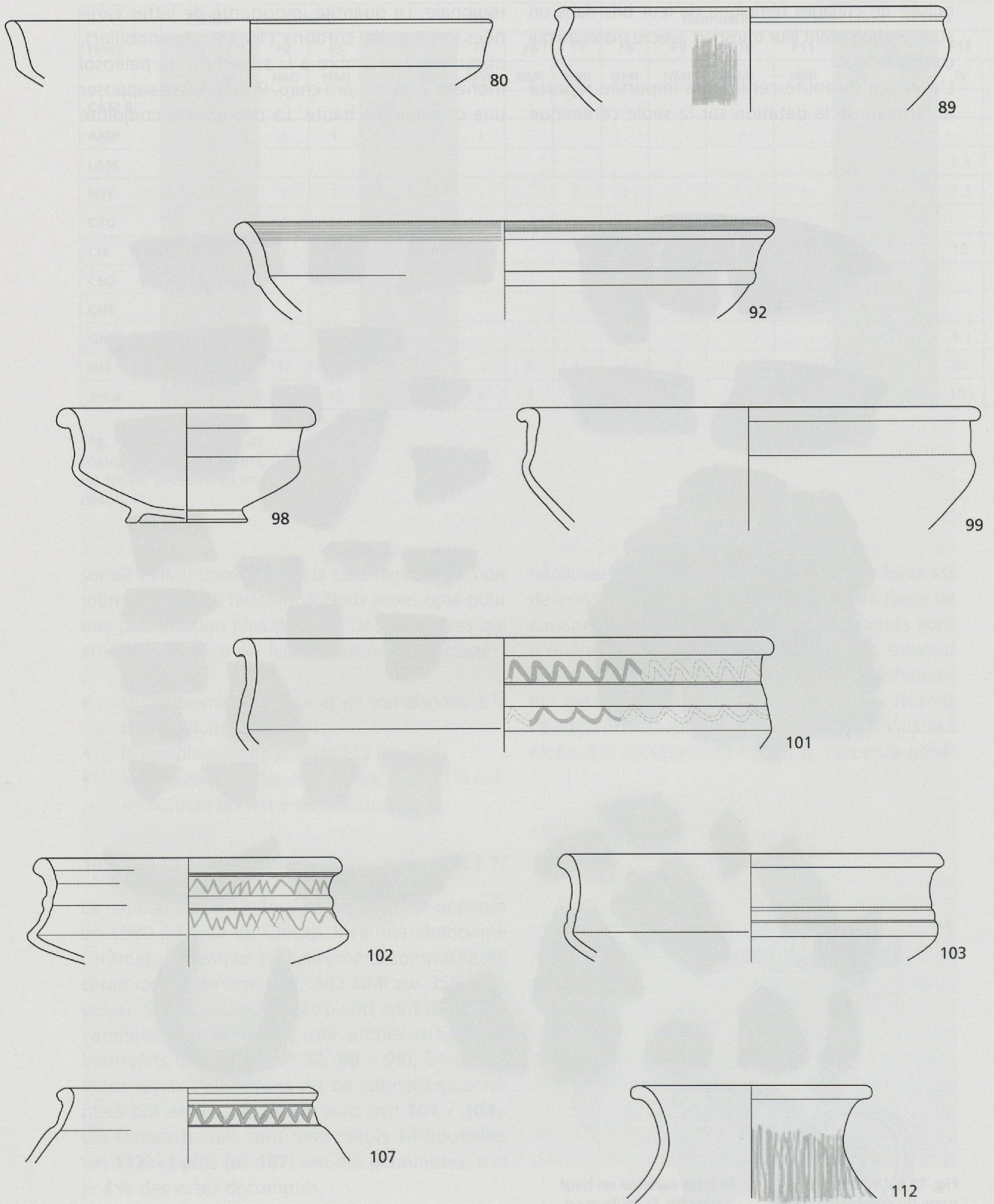


Fig. 10.9 : Fosse F1 : GFI. Ech.1:3

de deux plats Lamboglia 5/7 *sim.* (n° 80) établit pourtant un *terminus post quem* de 100 av. J.-C., ce type caractéristique du répertoire de la campagnienne B apparaissant vers 100 av. J.-C. à Yverdon VD et seulement vers 80 – 70 av. J.-C. à Roanne F (voir catalogue). La date de clôture proposée pour ce contexte est située entre 100 et 70 av. J.-C.

10.4.1.2. La fosse F12 (fig.10.10 – 11 ; annexe 18.2.8)

Partiellement fouillée sous le parvis, la fosse F12 livre 101 individus NMI. Quatre fragments d'une

cruche à pâte calcaire importée apparaissent aux côtés d'une bouteille peinte et d'une jatte ainsi que d'une forme haute en céramique claire fine. Hormis une jatte et un pot en céramique claire non tournée ainsi qu'un pot en céramique grise non tournée, le solde de l'inventaire recueilli est composé uniquement de céramiques grises fines (GFI). Sur les 94 récipients inventoriés, 91 sont des jattes dont 83 ont un profil caréné (soit le 88,3% de cette catégorie et le 82,2% de la totalité de l'inventaire).

Excepté la présence d'une cruche et d'une céramique peinte, ce mobilier ne diffère pas de celui mis au jour dans la fosse F1. La fragmentation des vases



Fig.10.10. Echantillonnage du mobilier céramique de la fosse F12. Le taux de fragmentation est toujours très élevé et les collages rares.

Photo Bettina Jacot-Descombes, Musée d'art et d'histoire.

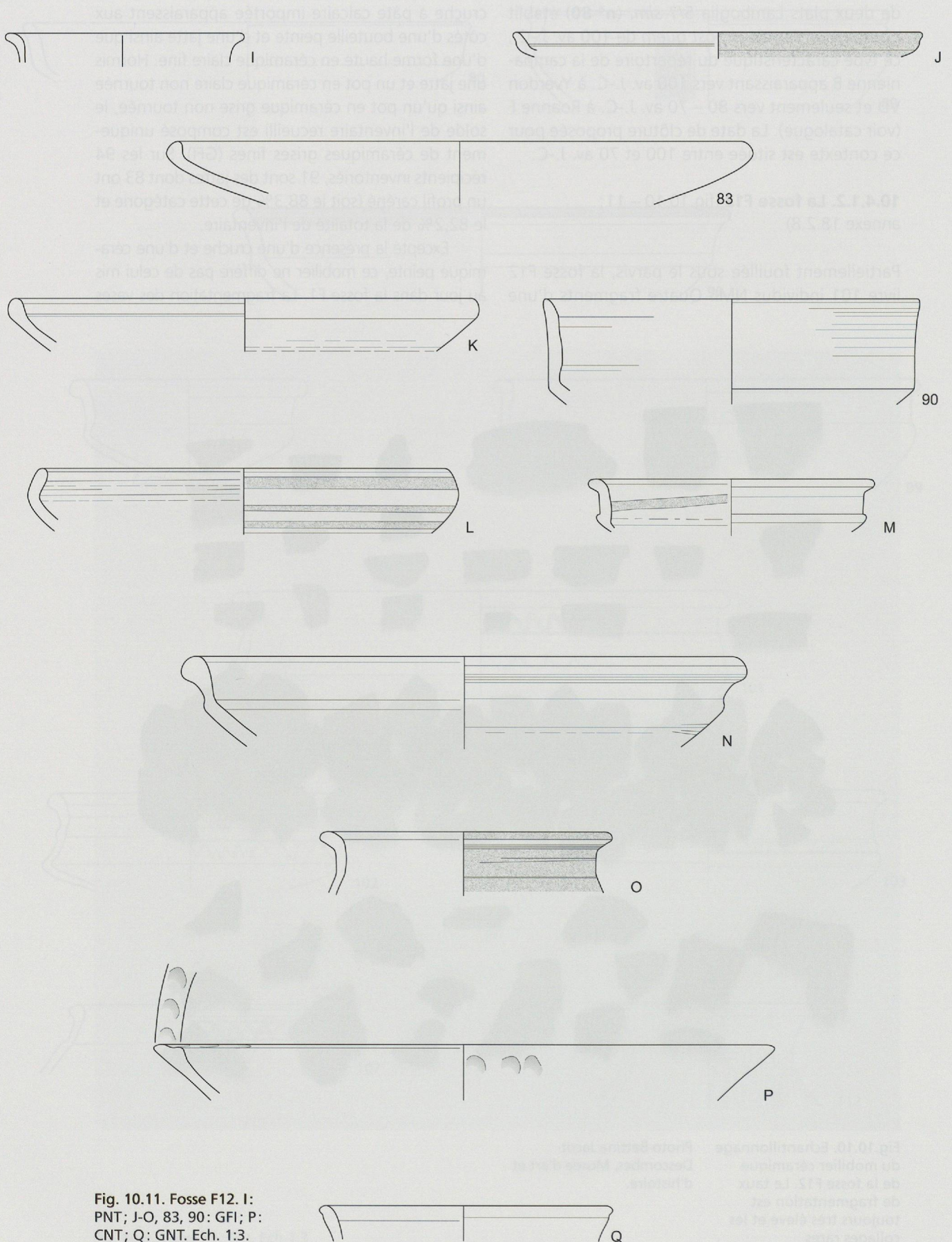


Fig. 10.11. Fosse F12. I: PNT; J-O, 83, 90: GFI; P: CNT; Q: GNT. Ech. 1:3.

est tout aussi importante et l'absence de collages est manifeste. Comme pour le comblement du four (F1), le seul indice chronologique utilisable est la présence d'un plat Lamboglia 5/7 *sim.* (fig. 10.11, **J**); en l'état de nos connaissances, ce type implique nécessairement un *terminus post quem* vers 100 av. J.-C. L'obturation de cette fosse peut en conséquence être synchronique avec la clôture de la fosse F1.

10.4.1.3. La fosse F4 (fig.10.12 – 13; annexe 18.2.9)

Mise au jour entre le cheminement conduisant de l'habitat de la Taconnerie vers le four de la rue du Cloître et la tombe (F7), la fosse F4 est exceptionnelle par la présence de vaisselle de service importée (campanienne B Lamboglia1 n° 49, plats, une cruche) et de quatre amphores (trois Dressel 1, une amphore probablement rhodienne) totalisant ensemble le 17,4% du mobilier.

La céramique régionale révèle plusieurs reproductions de céramiques méditerranéennes : un plat Lamboglia 28 *sim.* n° 57 en céramique peinte, une patère Lamboglia 36 *sim.* et deux plats Lamboglia 27b *sim.* (fig. 10.13, **B**) en céramique grise fine (GFI).

La vaisselle de service comporte un nombre élevé de formes hautes ; aux côtés de 12 jattes carénées (fig. 10.13, **C-E**) en céramique grise fine (GFI), on note quatre bouteilles (n° 115) et un pot à épaule marquée (fig. 10.13, **F**) en GFI, ce dernier type étant également présent en céramique peinte et en claire fine. Deux *dolia*, respectivement en céramique commune sombre (fig. 10.13, **H**; CSO) et en céramique claire non tournée (CNT), témoignent d'une capacité de stockage indépendante des amphores mises au jour. Enfin, la batterie de cuisine est particulièrement fournie et plus diversifiée que dans les autres contextes : trois jattes tronconiques (n° 119) accompagnent six pots culinaires (n° 124) en céramique grise non tournée.

Cet inventaire exceptionnel bénéficie d'un argument de datation qui fait défaut ailleurs : apparue vers 150 av. J.-C. à Lattes F et observée à Lyon F entre 100 et 40 av. J.-C. (voir *supra*, chap. 10.3), la coupe Lamboglia 1 fournit un *terminus post quem* vers la fin du II^e av. J.-C. Le solde du mobilier n'apporte pas de précisions supplémentaires ; on relèvera avec prudence, en raison du petit nombre d'individus, l'absence de plats Lamboglia 5/7 *sim.* en céramique grise fine, un indice éventuel pour envisager une date

d'enfouissement à la charnière entre la fin du II^e et le début du I^{er} siècle av. J.-C.

Comme pour la fosse F1, la céramique a été déversée en position secondaire (fig. 10.10) : excepté la coupe Lamboglia 1, substantiellement complète, toutes les autres céramiques sont très fragmentaires et les collages entre les tessons inexistant ; enfin, la rareté des bords de céramique importée et l'absence de bords d'amphore sont remarquables. Ces données n'éclairent cependant guère la fonction de la fosse dont la principale particularité est de receler une quantité importante de céramiques d'importations qui ne se rencontrent pas dans les autres fosses. Toutefois, sa proximité avec l'inhumation F7 et le bord ouest du tertre de l'horizon 1 laisse entrevoir un lien possible avec des pratiques funéraires. Cette hypothèse est développée *infra*, chap. 10.6.1.

10.4.1.4. Le vaisselier du bâtiment B1 (fig.10.14; annexe 18.2.10)

Les bâtiments B 1 et B 2 (secteur de la Taconnerie) ont été détruits par un incendie. Fait exceptionnel pour La Tène en Suisse occidentale, la salle méridionale du bâtiment B1 a livré huit récipients de céramique écrasés *in situ*, partiellement calcinés et émiettés en 439 tessons, ainsi que d'autres fragments de vases épars (voir annexe 18.2.10).

Il est délicat de vouloir commenter avec pertinence un ensemble aussi restreint. Pour les céramiques écrasées *in situ*, on remarquera la présence exclusive de jattes carénées à profil simple en pâte claire fine (CFI, n° 70) et en céramique grise fine (GFI, n°s 95 – 96), accompagnées par un plat Lamboglia 5/7 *sim.* (n° 79) et la modestie de la batterie de cuisine (n°s 118 et 122). Le *corpus* des fragments retrouvés en compagnie des céramiques écrasées n'est guère plus éclairant, excepté la présence d'un tesson de cruche.

Toutes proportions gardées, la composition de cet ensemble est proche du vaisselier provenant du four comblé à la rue du Cloître (F1) ou des fosses du parvis (F12 – 13). Sur le plan chronologique, le panel des formes (jattes carénées à profil simple et plat Lamboglia 5/7 *sim.*) évoque une destruction survenue après 100 av. J.-C. ; la rareté du mobilier rend inopérante la notion d'absence et complique singulièrement l'établissement d'une limite basse pour la fourchette chronologique. Seul le contexte stratigraphique ponctuel apporte une aide : l'incendie est scellé par un remblai déposé entre 70 et 40 av. J.-C. (SG 53, c.17, fig.16.2.8, et *infra* chap. 11.6).



Fig.10.12. La céramique de la fosse F4. La destruction très forte des céramiques et l'absence généralisée de collages sont des éléments analogues aux complements des fosses F1 et F12. En revanche, la richesse manifestée par la présence de céramiques importées forme un contraste important. Photo Bettina Jacot-Descombes, Musée d'art et d'histoire.

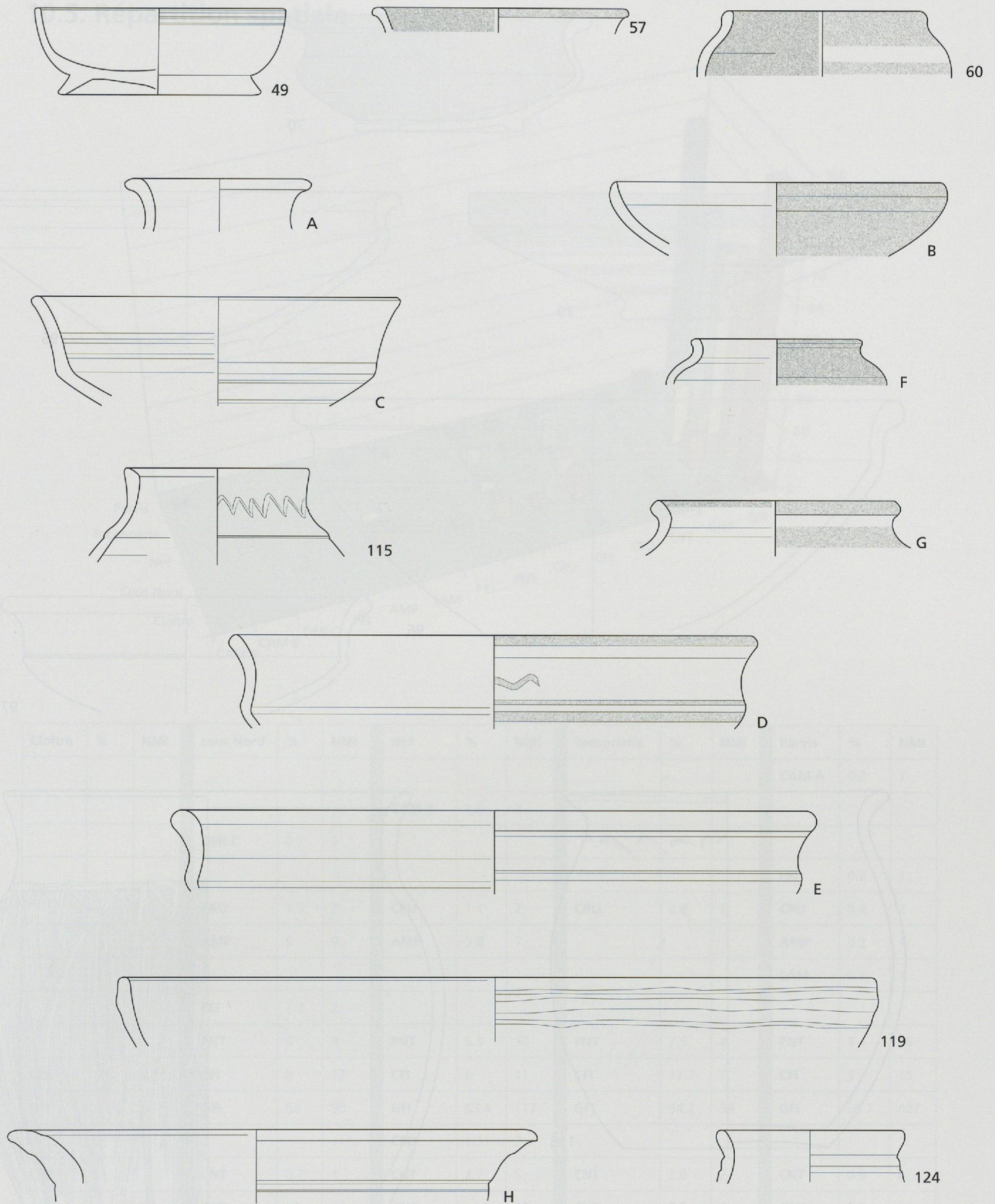


Fig. 10.13: Fosse F4: 49:
CAM B; 57-60, A: PNT;
B-G, n° 115: GFI; H: CSO;
119-124: GNT. Ech. 1:3

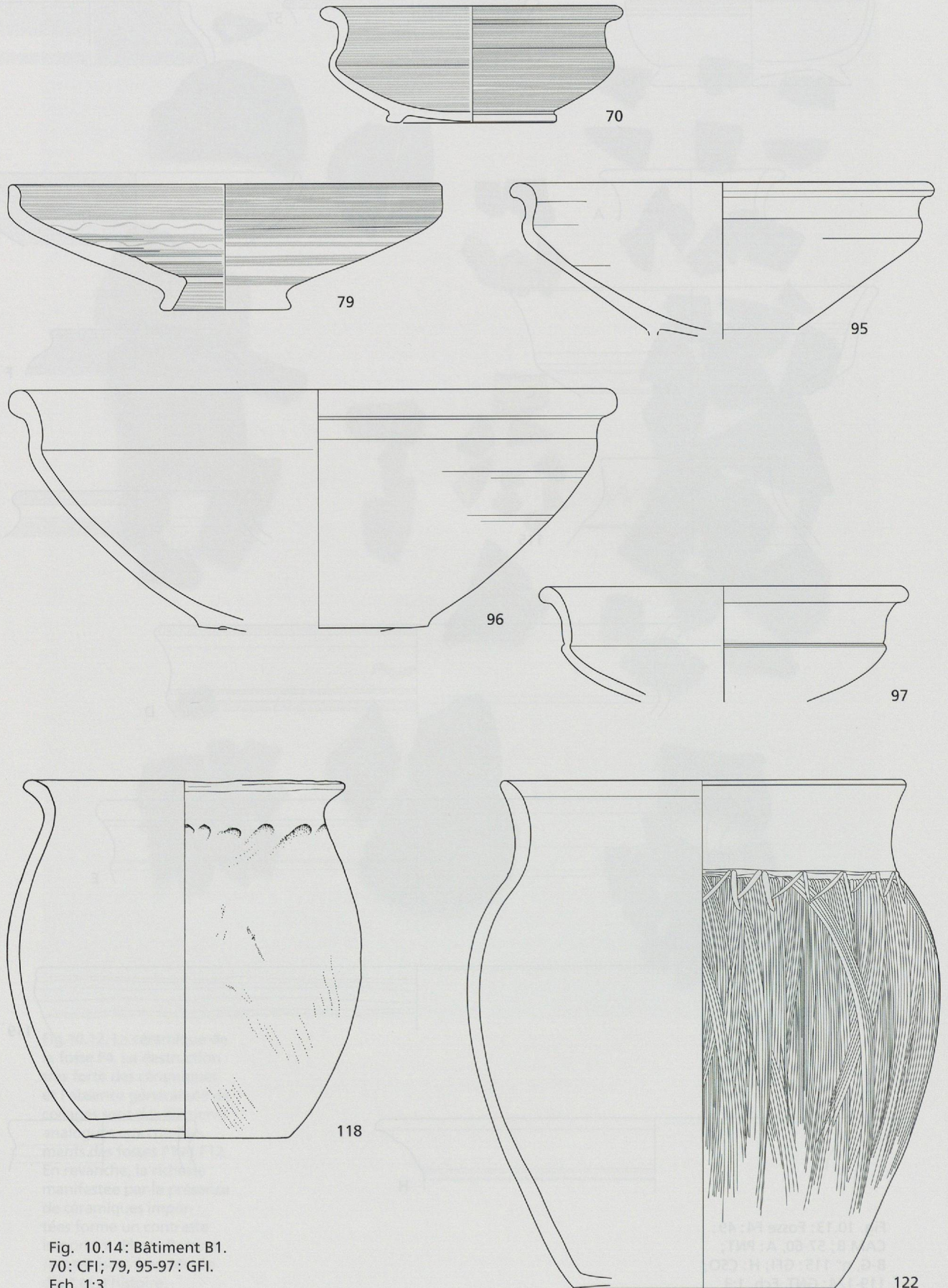
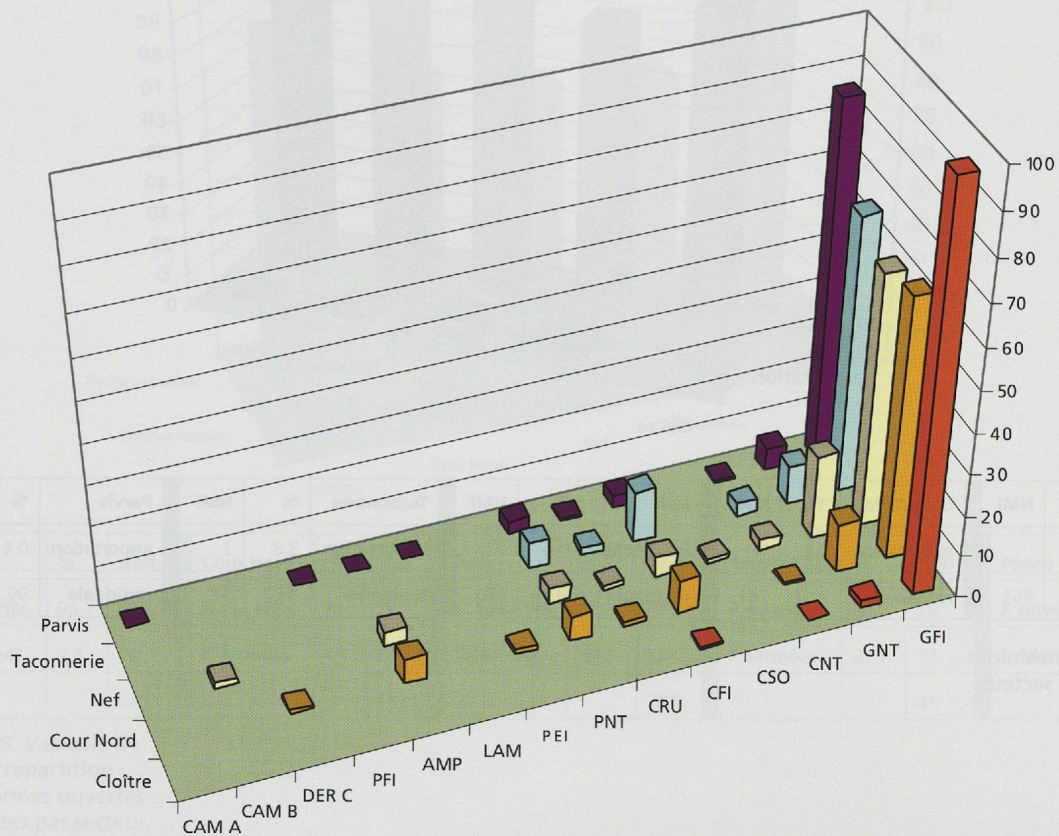


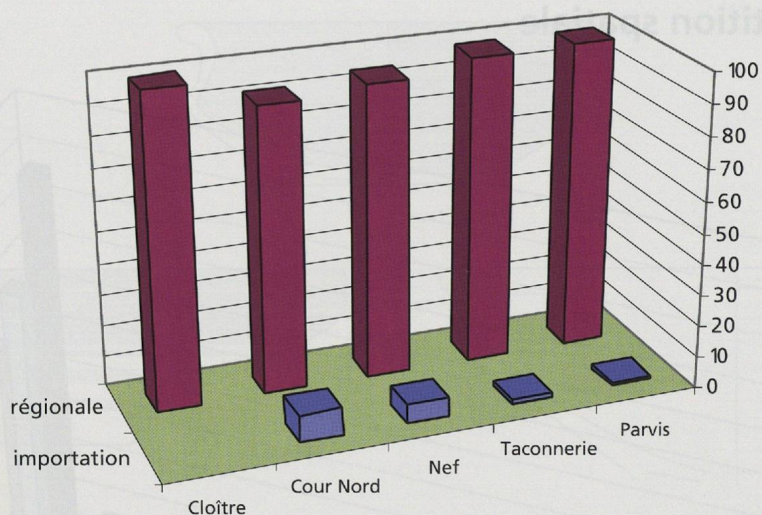
Fig. 10.14: Bâtiment B1.
70: CFI; 79, 95-97: GFI.
Ech. 1:3

10.5. Répartition spatiale



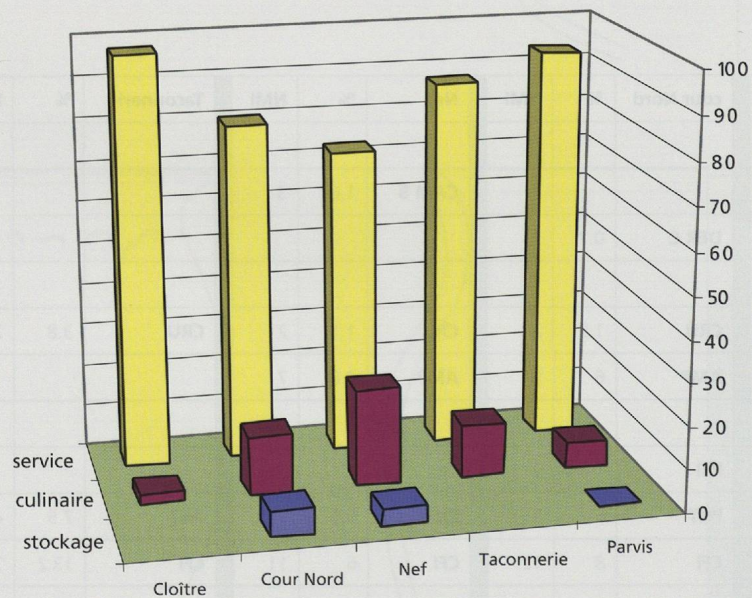
Cloître	%	NMI	cour Nord	%	NMI	Nef	%	NMI	Taconnerie	%	NMI	Parvis	%	NMI
												CAM A	0.2	1
						CAM B	1.6	3						
			DER C	0.7	1							PFI	0.2	1
			CRU	1.3	2	CRU	1.1	2	CRU	3.8	2	CRU	0.4	2
			AMP	6	9	AMP	3.8	7				AMP	0.2	1
												LAM	0.2	1
			PEI	1.3	2									
			PNT	6	9	PNT	5.5	10	PNT	7.5	4	PNT	3	15
CFI	0.6	2	CFI	8	12	CFI	6	11	CFI	13.2	7	CFI	3	15
GFI	97.4	347	GFI	64	96	GFI	63.4	117	GFI	64.2	33	GFI	86.7	427
						CSO	1.1	2						
CNT		1	CNT	0.7	1	CNT	2.7	5	CNT	3.8	2	CNT	0.6	4
GNT	2	6	GNT	12	18	GNT	14.8	28	GNT	7.5	6	GNT	5.5	28
	100	356		100	150		100	185		100	54		100	495

Fig. 10.15. Répartition des catégories, horizon 3.



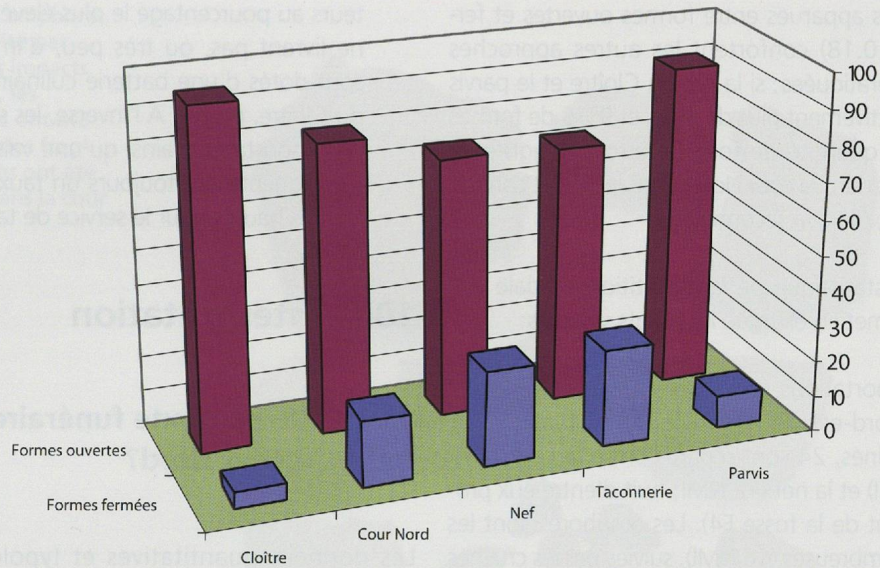
Cloître	%	NMI	Cour Nord	%	NMI	Nef	%	NMI	Taconnerie	%	NMI	Parvis	%	NMI
importation			importation	7.8	12	importation	6.6	12	importation	3.8	2	importation	0.8	6
régionale	100	353	régionale	92.2	141	régionale	93.4	170	régionale	96.2	51	régionale	99.2	490

Fig. 10.16. Répartition des importations par secteur, horizon 3.



Cloître	%	NMI	Cour Nord	%	NMI	Nef	%	NMI	Taconnerie	%	NMI	Parvis	%	NMI
stockage			stockage	5.9	9	stockage	4.9	9	stockage			stockage	0.2	1
culinaire	2	7	culinaire	14.4	22	culinaire	17.6	32	culinaire	11.3	6	culinaire	6.6	33
service	98	349	service	79.7	122	service	77.5	141	service	88.7	47	service	93.2	462

Fig. 10.17. Répartition des fonctions par secteur.



Cloître	%	NMI	Cour Nord	%	NMI	Nef	%	NMI	Taconnerie	%	NMI	Parvis	%	NMI
F. ouvertes	95.7	333	F. ouvertes	81	98	F. ouvertes	67.9	93	F. ouvertes	68.3	28	F. ouvertes	91	417
F. fermées	4.3	16	F. fermées	19	23	F. fermées	32.1	44	F. fermées	31.7	13	F. fermées	9	41
		349			119			137			41			458

Fig.10.18. Vaisselle de service : répartition entre formes ouvertes et fermées par secteur, horizon 3.

La répartition des catégories par secteur est loin d'être équilibrée. La rue du Cloître est caractérisée par une présence écrasante de céramiques grises fines (GFI) et anecdotique de pots culinaires (GNT), à l'exclusion de toute céramique importée. La situation est bien différente dans la cour Nord, pourtant voisine : la céramique grise fine régresse de 33,5%, tandis que le taux de céramique culinaire est multiplié par six et que la vaisselle d'importation (service et amphores) représente 8,6% du mobilier inventorié.

La céramique mise au jour dans la nef révèle une tendance identique mais encore plus marquée, la céramique grise fine ne dépassant pas les 63,4% alors que la batterie de cuisine représente 23% du vaisselier. Moins nombreuses, les importations représentent tout de même 6,5% du mobilier déterminé.

La Taconnerie, secteur d'habitat par excellence, révèle un taux plus faible de vaisselle culinaire, un pourcentage analogue de céramique grise fine, un pourcentage exceptionnel de céramiques à pâte claire (13,2%) ainsi que deux cruches de la Basse vallée du Rhône.

Le parvis enfin est caractérisé par une présence discrète d'importations (campanienne A, parois fines, cruche et lampe) et un pourcentage très élevé de céramique grise fine, au détriment des autres catégories de vaisselles de service (PNT, CFI) et de la vaisselle culinaire (CNT, GNT).

Les rares importations (fig. 10.16) sont concentrées en premier chef dans la cour Nord ainsi que dans la nef, d'ailleurs surtout dans la fosse F4 (voir *supra*, chap. 10.4.1.3); elles demeurent anecdotiques dans les contextes de la Taconnerie, du parvis et absentes dans la rue du Cloître.

Les vaisselles dévolues au stockage, à la batterie de cuisine et au service sont aussi réparties inégalement (fig. 10.17). Si la vaisselle de service domine largement à la rue du Cloître et au parvis, elle cède du terrain partout ailleurs face à la batterie de cuisine, qui atteint un pic de 17,6% sous la nef. Le stockage est une fonction peu courante, attestée seulement dans les inventaires de la nef, de la cour Nord, et de manière anecdotique, dans celui du parvis; seuls deux *dolia* sont d'origine indigène, les autres récipients étant des amphores.

Les variations apparues entre formes ouvertes et fermées (fig. 10.18) confortent les autres approches statistiques pratiquées: si la rue du Cloître et le parvis livrent respectivement plus de 95% et 91% de formes ouvertes, la quantité de formes fermées augmente sensiblement dans la cour Nord, dans la nef, et connaît un pic de 31,7% à la Taconnerie.

L'approche statistique de la répartition spatiale des céramiques met en exergue les points suivants:

- Les importations sont concentrées dans le secteur nord-est de la fouille. Sur 31 récipients déterminés, 24 sont répartis entre la cour Nord (12 NMI) et la nef (12 NMI; huit d'entre eux proviennent de la fosse F4). Les amphores sont les plus nombreuses (16 NMI), suivies par les cruches (7 NMI), les campaniennes (6 NMI) et l'unique gobelet à parois fines.
- La vaisselle de service domine le vaisselier de l'horizon 3. Les fluctuations enregistrées signalent une corrélation précise entre un taux moindre de vaisselle de table et un taux supérieur d'importations ainsi qu'une batterie culinaire plus fournie. A nouveau, la rue du Cloître et le parvis ont livré le plus haut pourcentage de vaisselle de table et le plus faible de culinaire tandis que la cour Nord, la nef et la Taconnerie offrent un taux élevé de culinaire, les deux premiers secteurs comportant également des récipients de stockage, inexistant à la rue du Cloître et anecdotique au parvis.
- La prédominance des formes ouvertes au sein de la vaisselle de service est manifeste. Les sec-

teurs au pourcentage le plus élevé sont ceux qui ne livrent pas, ou très peu, d'importations et sont dotés d'une batterie culinaire réduite (rue du Cloître, parvis). A l'inverse, les secteurs livrant des importations ainsi qu'une vaisselle culinaire conséquente ont toujours un taux plus élevé de formes hautes pour le service de table.

10.6. Interprétation

10.6.1. Un contexte funéraire entre la nef et la cour Nord?

Les données quantitatives et typologiques évoquées sont unanimes: la zone comprise entre la cour Nord et la nef se distingue tant par la composition du vaisselier régional que par la quantité d'importations reconnues. Cette divergence est-elle en relation avec les structures mises au jour? La zone envisagée abrite une inhumation (F7) et le tertre protohistorique (horizon 1). Manifeste dans le cas de l'inhumation, une connotation funéraire peut-elle être postulée pour le tertre également?

Implantée entre le cheminement protohistorique et la bordure occidentale du tertre, la fosse F4 a livré des fragments de céramique campanienne B, d'amphores, de plusieurs bouteilles et pots destinés au service de boissons et d'une quantité de pots à cuire qui divergent complètement des autres ensembles clos (fig. 10.12). Si les objets reconnus avaient été entiers et non réduits à de rares tessons, la reconnaissance d'une chambre funéraire, caractéristique des tombes



Fig. 10.19. Panses d'amphores découvertes éparpillées sous la nef, dans le voisinage de la fosse F4 et de l'inhumation F7. Photo Monique Delley, Service cantonal d'archéologie.

Fig. 10.20. Une amphore Dressel 1 détruite par un ou plusieurs impacts violents. Le col, les anses et le fond ont été prélevés, seuls des fragments de panses ont été laissés *in situ* dans la cour Nord (C.97.67).



aristocratiques de La Tène finale, serait immédiate¹³⁹. Tel n'est manifestement pas le cas de la fosse F4 : la rareté du métal, en l'occurrence une fibule filiforme incomplète (n° 47), et l'émiettement des récipients – à l'exception de la coupe Lamboglia 1 (n° 49) – témoignent à l'évidence d'un autre genre de dépôt.

La présence uniquement de panses d'amphores (fig. 10.19) dans le comblement de la fosse comme dans ses abords indique une autre action significative, celle du tri des fragments d'objets « sacrifiés » dans le

cadre de pratiques rituelles¹⁴⁰. Mise en évidence par l'archéologie de terrain à Gournay-sur-Aronde F¹⁴¹, la mutilation des offrandes métalliques et le démembrement des sacrifices animaux, puis leur dépôt dans des secteurs précis de l'enceinte fossoyée du *temenos*, ont provoqué une prise de conscience de ce phénomène, depuis largement démontré dans toute la Gaule¹⁴². Le traitement rituel similaire réservé après consommation du vin au mobilier amphorique n'a été observé que plus récemment à Bâle-Gasfabrik¹⁴³ : décollés à

140 Poux 1997.

141 Brunaux *et al.* 1985.

142 Brunaux 2000.

143 Poux 1997.

139 Metzler *et al.* 1991 ; Bats 2002 ; Metzler 2002.

coup d'épées, les conteneurs sont ensuite volontairement détruits, parfois même brûlés; leurs fragments sont ensuite soigneusement triés puis déposés en fonction de leur nature (bords, anses, fonds, panses) dans des endroits distincts.

L'observation désormais régulière de ces rituels dans les sanctuaires ne rend cependant pas compte de tous les sites dans lesquels ces phénomènes ont été mis en évidence. La publication en 1989 de deux fossés remplis de fragments triés d'amphores Dressel 1 au Verbe-Incarné sur la colline de Fourvière à Lyon F marque le point de départ d'une nouvelle approche qui révèle progressivement la réalité archéologique des banquets gaulois évoqués par les auteurs antiques¹⁴⁴. Caractérisés par l'abondance de viande et de vin, les banquets organisés par l'aristocratie ou le clergé à des fins respectivement politiques, électorales, militaires ou funéraires et religieuses, apparaissent désormais matériellement au travers d'accumulations parfois énormes, mais toujours triées, de faune et d'amphores réparties ensuite dans les fossés délimitant les espaces qui leur étaient dévolus¹⁴⁵.

L'exécution d'un tri sur le mobilier amphorique jeté dans la fosse F4 est manifeste: seuls des fragments de panses ont été retrouvés, comme d'ailleurs pour deux des trois plats de campagnienne B. La sélection des débris n'est pas limitée au seul contexte discuté: à l'exception d'un seul bord (n° 54) et de deux fragments d'anses, la totalité du *corpus* amphorique recueilli dans l'horizon 3 (124 N) est composé de fragments de panses. Un récipient au moins révèle les traces d'une destruction volontaire: mise au jour dans la cour Nord, la partie laissée *in situ* d'une amphore Dressel 1¹⁴⁶ témoigne de sa destruction par un ou plusieurs impacts violents (fig. 10.20); son bord, ses anses et son fond ont été prélevés. Si la destruction volontaire des amphores n'est avérée qu'en cette circonstance, le tri de leurs débris selon leur morphologie (bords, anses, panses et fonds) a lui été pratiqué systématiquement, de même que leur dépôt dans des secteurs clairement différenciés puisque seules les panses sont documentées dans les secteurs fouillés.

La totalité du mobilier amphorique recueilli, composé le plus souvent de petits fragments, provient de la cour Nord et de la nef, soit dans la périphérie de l'inhumation F7 et du tertre de l'horizon 1 (fig. 10.19). Le lien entre la présence éparse de tessons d'amphores et la seule structure funéraire attestée est en l'occurrence envisageable. Il ne s'agit pas d'un cas isolé en Gaule: au Luxembourg, cette pratique est plus explicite puisque des tessons d'amphores ont été découverts éparpillés à la surface de la nécropole de Lamadelaine ainsi que des enclos funéraires des tombes aristocratiques de Clémency et de Goebelange-Nospelt¹⁴⁷. Selon J. Metzler, leur présence résulte de l'éparpillement volontaire sur le tertre de la tombe d'une partie des fragments de la vaisselle et des conteneurs « sacrifiés », après avoir servi à la préparation et à la consommation de banquets en l'honneur du défunt. Les fragments épars deviennent alors à la fois la preuve et le souvenir tangible des banquets funéraires pratiqués *in situ* que ce soit lors de l'inhumation ou plus tardivement¹⁴⁸.

Un rite funéraire pour quelle sépulture ?

A Genève, dans l'espace compris entre le chœur de la cathédrale et la cour Nord, le tri et l'éparpillement de tessons d'amphores, la présence accrue de tessons de bouteilles et de cruches liés au service du vin, enfin la quantité de fragments de vaisselle culinaire peuvent s'expliquer par la nature funéraire de ce secteur. Si la relation spatiale entre l'inhumation F7 et le « sacrifice » des céramiques est acquise, la relation chronologique entre la structure et le rite ne peut être établie clairement par défaut de corrélation stratigraphique conservée. L'absence de tout mobilier funéraire céramique ou métallique déposé avec l'inhumation soulève une seconde interrogation: comment concilier le « sacrifice » d'objets de valeur pour une tombe qui en est dépourvue?

Cette difficulté est bénéfique car elle attire l'attention sur le tertre à la base duquel a été ménagée la fosse accueillant la dépouille. En l'absence du moindre indice de chambre funéraire, cet amoncellement de matériaux morainiques ne peut être envisagé sans autres comme un tumulus (voir *supra*, chap. 8.4); ses dimensions, le plan arrondi de son côté nord-ouest et sa position sur une terrasse naturelle idéalement située pour qu'il soit

144 Phylarque, *Histoires* (cité par Athénée IV 34 150d-f: Poux 2002); Poseidonios d'Apamée (cité par Athénée IV, 36 – 40; Poux et Feugère 2002, 202).

145 Poux et Feugère 2002; Poux 2002; Poux *et al.* 2002, 106.

146 67 tessons représentant environ la moitié de sa panse.

147 Metzler *et al.* 1991; en dernier Poux 2002, 362.

148 Metzler *et al.* 1991, 153 – 154.

visible à la ronde sont cependant des indices allant dans ce sens.

La sépulture aristocratique de Clémency apporte un éclairage des plus utiles à ce stade de l'enquête : l'exploration méthodique des abords de la chambre funéraire richement dotée révèle son scellement par un tertre inscrit dans un quadrilatère fossoyé. A proximité immédiate de cet enclos, la fouille a mis au jour l'emplacement du bûcher funéraire, celui d'un bûcher secondaire probablement utilisé pour les libations et les repas funéraires, un amoncellement de tessons d'amphores (1378 tessons !) résultant du bris volontaire des conteneurs après leur crémation partielle et 29 petites fosses à offrandes. Ces dernières ont toutes révélé de minuscules fragments d'os animaux brûlés et certaines comportaient également des fragments d'objets en bronze brisés ou partiellement fondus¹⁴⁹. L'interprétation de ces découvertes conduit N. Metzler-Zens à reconnaître trois types de dépôts¹⁵⁰:

- les dépôts primaires faits lors de l'incinération du défunt aux abords de sa sépulture
- les dépôts secondaires placés dans la chambre funéraire
- les dépôts tertiaires offerts ultérieurement dans le cadre du culte des morts.

Seuls les dépôts secondaires correspondant aux objets personnels du défunt sont déposés intacts près des os incinérés dans la chambre funéraire. Les dépôts primaires et tertiaires relèvent du culte des morts ; comme tous les objets liés à un culte pendant l'époque gauloise, ils sont « sacrifiés » au terme de leur utilisation et sont découverts soit brisés, soit brûlés, ensevelis dans des fosses ou éparpillés sur et autour du tertre. La répartition spatiale de ces trois modalités de dépôt est fondamentale : l'espace devant l'enclos, l'enclos et le tertre sont les lieux de l'offrande et du sacrifice, la chambre funéraire est le domaine souterrain réservé du défunt. La reconnaissance des différentes actions liées à l'exposition, à la crémation puis à l'ensevelissement des restes du défunt, la mise en évidence d'un repas funéraire apprêté sur un foyer distinct de celui du bûcher et enfin la per-

ception par le biais des petites fosses d'un culte au disparu répété sur une longue durée – assimilable au *Feralia* annuelles évoquées par Ovide¹⁵¹ – offrent un aperçu de la complexité des rites funéraires gaulois pendant la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

La situation mise en évidence sous la cathédrale rejoint les constats de Clémency : la richesse des céramiques rencontrées sous la nef et dans la cour Nord est indéniable : vaisselle fine de Campanie, vin italique, cruche de Provence sont des objets et des produits onéreux à la portée de la seule aristocratie celtique. En contexte funéraire, ils deviennent – fréquemment en association avec les objets métalliques – autant de symboles du statut social du défunt et figurent systématiquement parmi les objets « personnels » déposés avec les restes du défunt, ou, comme c'est le cas à Genève, utilisés pour le service du repas funéraire et la pratique des libations avant d'être sacrifiés et leurs débris regroupés en « pavé » (Clémency) ou éparpillés sur le tertre et dans l'enclos de la tombe (Goeblange-Nospelt)¹⁵².

La découverte dans la cour Nord d'un éperon en bronze (n° 46) prend tout son sens dans ce cadre. Egaleme nt documenté en pays trévire, le dépôt d'un éperon est l'ultime développement d'un rituel remontant au Hallstatt qui voit l'aristocrate celte déposé dans son char et enseveli dans une chambre funéraire scellée par un tertre. Cette pratique évolue au fil du temps : dès La Tène ancienne, le noble est enseveli dans un char à deux roues, une pratique qui tombe progressivement en désuétude au profit du dépôt ou du « sacrifice » d'éléments de chars observés depuis La Tène D1 dans des tombes plus humbles. Longtemps interprétées comme une manifestation de la *pars pro toto*, cette hypothèse résiste mal aux analyses récentes¹⁵³. En revanche, la découverte d'éperons dans les tombes les plus riches à partir de La Tène D2 relève d'une symbolique analogue, interprétée comme un attribut réservé aux seuls cavaliers qui sont à l'évidence des représentants de l'aristocratie gauloise¹⁵⁴.

On le voit, l'ensemble du mobilier découvert au voisinage du tertre évoque avec précision les dépôts

149 Metzler *et al.* 1991, 37 – 41.

150 Metzler *et al.* 1991, 156.

151 Fastes II, 530 – 540, cité par Bats 2002, 287.

152 Metzler 2002, 181 – 182.

153 Metzler 2002, 176 – 180.

154 Metzler 2002, 184.

primaires observés aux abords des tombes aristocratiques de La Tène finale au Luxembourg.

Doit-on envisager le tertre de l'horizon 1 comme un tumulus établi entre 100 et 80 av. J.-C. ? La chose n'est pas impossible comme le révèle la tombe à char contemporaine de Verna en Isère, récemment publiée¹⁵⁵. Comment alors expliquer le décalage chronologique des poteries piégées sous le tertre ? Est-il possible d'envisager une réutilisation d'un tumulus hallstattien ou de La Tène ancienne ? Une seule certitude apparaît au milieu de ces interrogations aujourd'hui sans réponses : le dépôt d'un éperon, la présence d'une vaisselle et de conteneurs vinaires sont tous l'apanage de la seule noblesse celtique ; la destruction volontaire et la sélection des débris des céramiques, leur ensevelissement dans des fosses ou leur éparpillement au pied du tertre démontrent des rites funéraires. De telles pratiques aux abords d'un tumulus abritant une tombe vénérée prennent tout leur sens.

10.6.2. Un espace dévolu aux banquets ?

Les traces observées dans le mobilier de la nef et de la cour Nord indiquent un contexte funéraire. Les exemples cités au Luxembourg rendent compte également d'un culte des ancêtres matérialisé par de petites fosses votives contenant de la faune ou de petits dépôts monétaires, découverts à proximité et sur les tertres de Clémency et de Goebblange-Nospelt¹⁵⁶. Des indices en ce sens existent-ils également dans le contexte de la cathédrale ? D'autres manifestations collectives peuvent-elles coexister dans le voisinage ? Si la première question ne trouvera une réponse qu'après l'analyse des objets, des monnaies et de la faune, la céramique peut offrir un fil d'Ariane pour déterminer la seconde.

Aux côtés des amphores et de la vaisselle fine, la répartition spatiale des céramiques de l'horizon 3 révèle une seconde particularité : une accumulation exceptionnelle de jattes en céramique fine à pâte grise (GFI) sous le parvis mais aussi dans la branche septentrionale de la rue du Cloître. Au delà de cette caractéristique, les taux comparables pour les autres catégories de céramique dénotent une identité certaine entre ces deux secteurs (présence anecdotique de vaisselle importée

d'ailleurs complètement absente à la rue du Cloître, déficience généralisée de vaisselle culinaire, surreprésentation de vaisselle de service).

Une surprenante abondance de jattes fracassées

Le surnombre patent de formes ouvertes en céramique fine de service suscite l'étonnement : sur les 458 récipients de service dénombrés au parvis, 417 sont des jattes (91,8%) dont 370 des jattes carénées (80,8%). Le vaisselier de la rue du Cloître comporte de son côté 349 récipients de service ; 333 sont des jattes (95,4%) dont 315 des jattes carénées (90,3%). Une prédominance aussi extrême des formes ouvertes et en particulier des jattes carénées, non seulement au sein de la vaisselle de service mais aussi en regard de la totalité du vaisselier, ne peut correspondre à des rejets d'habitats ni à une occupation « normale » pour cette période. Les contextes publiés à Besançon F, Roanne F, Feurs F et Yverdon VD sont éloquents : même si les jattes sont toujours fréquentes dans le répertoire de la vaisselle de table (jusqu'à 87% de la céramique grise fine à Roanne F), la catégorie même des céramiques grises fines oscille entre 20 et 50% seulement du vaisselier, la batterie de cuisine étant toujours prépondérante dans les horizons évoqués (voir aussi *supra*, fig. 6.18 et 6.23)¹⁵⁷.

L'explication de la quantité et de l'homogénéité formelle des céramiques grises fines à cet endroit de la colline de Saint-Pierre n'est pas le fruit d'une hypothèse récente : la présence d'une zone artisanale à proximité de la cathédrale avait été postulée dès 1972 en raison de la découverte de plusieurs ratés de cuisson au sein d'un lot de 665 tessons de céramique grise fine recueillis lors de la démolition du Théâtre de la Cour-Saint-Pierre¹⁵⁸. La mise au jour en 1980 d'un four à la rue du Cloître a validé cette proposition ; en compagnie d'autres fosses voisines et d'une adduction d'eau, le four fut attribué à un atelier de potier en raison de l'abondante céramique grise fine qui le comblait (fosse F1) et de la découverte de nouveaux ratés de cuisson¹⁵⁹. Sans remettre en cause l'interprétation artisanale proposée, une analyse plus approfondie axée sur la finalité de cette vaisselle s'impose, tant la céramique grise fine est omniprésente sur le site de la cathédrale.

155 Perrin et Schönfelder 2003.

156 Metzler 2002, 182.

157 Yverdon VD : Brunetti 2007, fig. 192, 278 ; Besançon F : Guilhot *et al.* 1992, 227 ; Feurs F : Vaginay et Guichard 1988, 82 ; Roanne F : Lavendhomme et Guichard 1997, 145.

158 Paunier 1975, 81.

159 Bonnet 1982, 7.

Considérée à l'échelle du site entier, la vaisselle de service est représentée par 1115 individus (90,1%) sur 1238 vases NMI, dont 967 formes ouvertes (78,1% NMI). Le type le plus courant est la jatte carénée qui totalise 804 exemplaires dont 691 à bord en bourrelet (respectivement 64,9% et 55,8% du nombre total d'individus). Sur ce total, seuls 13 récipients sont des ratés de cuisson : deux jattes carénées déformées à bord en bourrelet ont été collectées dans le comblement du four (fosse F1), neuf autres sous le parvis, les trois dernières sous la nef. Les 678 autres jattes carénées à bord en bourrelet, ainsi que les 140 jattes carénées et les 110 jattes tronconiques mises au jour, non seulement ne présentent aucune imperfection mais au contraire ont été tournées, lissées et dotées d'ornementations polies avec le plus grand soin ; elles ne sauraient donc être des rebuts d'atelier. En revanche, leur production dans une zone d'atelier à laquelle appartenait le four mis au jour n'est pas douteuse : leur homogénéité formelle et décorative, leur nombre, allié à la répartition des ratés de cuisson dans la seule partie septentrionale de la fouille, sont autant d'arguments étayant cette hypothèse.

L'ancienneté de cette industrie et de son utilisation est attestée par l'inventaire céramique issu des sols de graviers du parvis et de la rue du Cloître : ils comportent tous deux des jattes carénées à bord en bourrelet dont un raté de cuisson (voir *supra*, chap. 9.5). L'abondance de cette forme dans les fosses du parvis et de la rue du Cloître ainsi que dans le remblai de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. implique leur utilisation *in situ* pendant deux générations au moins.

Outre leur quantité, l'utilisation des jattes semble aussi particulière ; la quasi totalité des récipients, soigneusement façonnés et ornés, a conservé un aspect de neuf impliquant soit une utilisation parcimonieuse ou un bris survenant peu de temps après la production (fig. 10.8 ; 10.10).

Les singularités d'une production et d'une destruction de céramiques dans le même espace

Les données géographiques, numériques et qualitatives évoquées soulignent l'utilisation des jattes au voisinage immédiat de l'atelier responsable de leur production. Ce constat singulier appelle une réflexion sur l'emplacement même de l'atelier et sur la destination des jattes utilisées en si grand nombre hors de tout contexte d'habitat. La position topographique de l'atelier ne laisse pas d'interpeller : son emplacement sur le plateau jouxtant le sommet de la colline de Saint-Pierre, à l'écart de tout gisement d'argile et dans un

environnement peu favorable en matière de ressources hydrauliques et en combustible, paraît à tout le moins peu propice. Les structures et le mobilier découverts prouvent pourtant son existence à cet emplacement qui ne peut découler que d'une nécessité impérative liée à la finalité des vases produits. Quelle fut leur utilisation ?

Forme d'origine indo-européenne et emblème par excellence du vaisselier de l'Âge du Fer, les jattes carénées remplissent en Gaule la fonction assumée par les coupes dans le monde méditerranéen, soit la présentation et la consommation des boissons ou des mets¹⁶⁰. Dans le contexte de la cathédrale, cette fonction, allié à leur nombre, suggère leur utilisation massive dans le cadre de rites collectifs impliquant le service et la consommation de boissons et de nourriture. Leur grand état de fragmentation et l'absence de collages mis en évidence dans les fosses comme dans les remblais évoquent enfin avec précision un bris rituel des céramiques, analogue à celui postulé en 1994 par M. Tuffreau-Libre sur la base de l'examen des mobiliers gallo-romains en milieu funéraire ou cultuel¹⁶¹. Le fait que les formes de service ouvertes soient majoritaires dans le contexte genevois n'est pas anodin : une étude en cours entre le matériel du site cultuel de Saint-Marcel dans l'Indre et les mobiliers d'habitats contemporains de Limoges souligne d'ores et déjà une présence supérieure d'assiettes dans les fosses du site cultuel, allié à une présence moindre de vaisselle culinaire¹⁶². Une tendance identique est mise en évidence par le mobilier des fossés du sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme F), comblés dans le courant du I^{er} siècle av. J.-C.¹⁶³

On retrouve donc à ce stade les indices matériels laissés par les banquets caractérisant les réunions collectives, dont on sait à présent la tenue soit dans des aires aménagées à cet effet, soit dans le *temenos* des sanctuaires. L'abondance – confirmée par les découvertes genevoises – des céramiques utilisées à cet effet peut expliquer l'implantation voisine du four par la nécessité pratique de fournir les quantités requises sans avoir à les transporter. On ne peut exclure aussi des impératifs rituels inconnus imposant un lien physique

160 Meunier 2002, 83 – 84.

161 Tuffreau-Libre 1994, 131.

162 Tuffreau-Libre 1994, 132.

163 Poux *et al.* 2002, 96.

entre l'atelier produisant la vaisselle et le lieu de leur consommation, puis de leur destruction.

Sans parallèles connus en Gaule, cette hypothèse a pour mérite de rendre compte de tous les aspects observés : une abondance de formes ouvertes en vaisselle fine régionale, soigneusement façonnées et ornées, est produite à proximité immédiate du lieu de leur utilisation. Cette dernière est à l'évi-

dence brève : volontairement brisées, elles sont ensuite jetées. Leur découverte dans les sols de gravier de la place, dans les fosses, dans un des fours qui les ont produites et dans le remblai scellant la place et les fosses atteste de leur utilisation voisine – voire *in situ* – pendant deux générations au moins, soit entre 120 et 70 av. J.-C.

L'absence de traces d'occupation sur les graviers de la place et leur scellement par un remblai



Fig.10.21. Plan général de l'habitat d'Acy-Romance (Ardennes). Au centre, un tumulus de l'Âge du Bronze qui joue un rôle majeur dans

l'implantation spatiale de l'agglomération de La Tène finale (Lambot 2002, fig. 1).

contemporain des comblements des fosses et du four abandonné évoque avec précision un phénomène récemment mis en évidence dans le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme): les banquets dits de clôture tenus lors de l'abandon et du démontage d'un site cultuel¹⁶⁴. Contrairement à la période d'utilisation du site, constamment nettoyé des reliefs d'offrandes ou de repas qui sont rejetés dans les fossés, son abandon est marqué par le dépôt rapide d'une masse de carcasses animales et vinaïres trahissant la pratique d'un ou de plusieurs banquets accompagnant le démontage systématique des *infrastructures*, en l'occurrence religieuses. Les strates genevoises évoquent une pratique similaire au travers des quantités et de la position des jattes recueillies.

Une dernière question vient à l'esprit en corollaire: où donc étaient évacués les reliefs des banquets pendant le fonctionnement régulier de la place? Déjà mentionnée, la découverte en 1972 de 801 tessons contemporains de l'horizon 3 sous l'ancien Théâtre de la Cour Saint-Pierre fournit un indice. Considéré à juste titre par D. Paunier comme un dépotoir¹⁶⁵, le mobilier de ce gisement suggère une évacuation des reliefs des banquets dans la pente de la colline, particulièrement raide à cet endroit et par conséquent peu propice à l'habitat. Cette facette des pratiques collectives postulées est connue en territoire allobroge; bien que dissemblables du contexte genevois par l'abondant mobilier métallique qu'ils contenaient, les dépôts cultuels découverts respectivement dans la pente de la colline de Sainte-Blandine à Vienne et dans la faille de La Chuire, située dans la falaise du Plateau de Larina F à Hières-sur-Amby, proviennent de situations topographiques analogues¹⁶⁶.

Dans l'attente de l'élaboration des mobiliers métallique, numismatique et faunistique, les hypothèses découlant de l'étude céramique sont loin d'être validées. Toutefois, une utilisation double de l'espace sous la cathédrale se profile par la découverte de vaisselle fine importée et d'amphores brisées – ces dernières triées puis éparpillées – dans un périmètre précis, et par la quantité exceptionnelle de jattes principalement carénées qui ne sauraient être les ratés de production de l'atelier fouillé. La répartition de ces céramiques brisées volontairement esquisse un espace funéraire en limite orientale du site et une aire accueillant des

réunions collectives pratiquant des banquets dans sa partie occidentale.

De même que les espaces étudiés sont voisins, il est difficile d'envisager une dissociation des deux fonctions évoquées; leur conjonction dans ce secteur de la colline peut découler d'une conception analogue de celle qui présida à l'implantation originelle de l'agglomération de La Tène finale d'Acy-Romance (Ardenne; Fig. 10.21)¹⁶⁷.

Un tertre funéraire de l'Âge du Bronze joue un rôle majeur dans son organisation spatiale: interprété comme un *heroon*, cette « tombe de l'ancêtre » est le point central d'après lequel le complexe religieux – comprenant les temples et une vaste place publique – est aménagé antérieurement à toute autre structure d'habitat. La position de cette place bordée à l'ouest par des constructions religieuses est similaire au contexte genevois: elle est également aménagée en rebord du plateau, sur la dernière courbe de niveau avant la pente. A l'opposé de la place, de l'autre côté du tertre funéraire, une cour comportant une vingtaine d'inhumations assises évoque aussi la situation genevoise: la fouille de l'Ancienne Prison de Saint-Antoine a livré une inhumation assise située à l'opposé de la place et de l'autre côté du tertre funéraire postulé¹⁶⁸. La configuration envisagée pour l'*oppidum extremum* de Genève n'est donc pas étrangère au monde celtique.

164 Poux et al. 2002, 106 – 107.

165 Paunier 1975, 57.

166 Voir en dernier Perrin et Durand 2002, 40 – 43.

167 Lambot 2002, 116.

168 Haldimann et Moinat 1999.



Fig. 11.1a: Horizon 4.
Ech: 1:400°.